



# Résultats annuels 2021

**En réalisant des résultats opérationnels et financiers solides en 2021, nous avons respecté sur tous les critères notre tableau prévisionnel pour l'exercice 2021 et nos prévisions à moyen terme sur la période 2018-2021.**

**Poursuite de la mise en œuvre de notre politique de rémunération des actionnaires et de notre cadre de ratio de levier avec un dividende complémentaire brut de 1,375 € par action proposé par le conseil d'administration à l'AGA d'avril 2022, et programme de rachat d'actions réalisé à environ 76%.**

**Après avoir inversé l'évolution négative du chiffre d'affaires en 2021, nous prévoyons une croissance organique du chiffre d'affaires et de l'Adjusted EBITDA d'environ 1% en 2022, tout en continuant à investir pour la croissance, ce qui devrait se traduire par un flux de trésorerie disponible ajusté stable par rapport à l'année dernière sur la même base.<sup>(a)</sup>**

L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Information privilégiée.

**Malines, le 10 février 2022** – Telenet Group Holding SA ('Telenet' ou la 'Société') (Euronext Bruxelles : TNET) publie ses résultats consolidés (non audités) pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2021. Les résultats sont conformes aux International Financial Reporting Standards tels qu'approuvés par l'Union européenne ('EU IFRS').

## FAITS MARQUANTS

- Des discussions constructives sont en cours avec Fluvius sur le réseau de données du futur en Flandre et nous restons confiants quant à notre capacité à signer un accord juridique contraignant au printemps, comme indiqué précédemment. En outre, nous avons bien progressé dans l'examen stratégique de notre activité de tours de téléphonie mobile, ce qui inclut une évaluation préliminaire du marché que nous espérons finaliser vers la fin du premier trimestre.
- À nouveau de solides performances opérationnelles au 4e trimestre 2021 avec une augmentation du gain net de nouveaux clients FMC grâce à nos forfaits « ONE(Up) » (+36.500) et une solide croissance nette du nombre de nouveaux abonnés ayant souscrit à nos offres pour l'internet haut débit, la télévision premium et la téléphonie mobile en postpayé de 6.100, 2.300 et 13.400 respectivement.
- L'ARPU mensuel fixe par relation client a atteint 59,1 € pour l'exercice 2021, soit une hausse de 1% en glissement annuel grâce à une part plus importante de clients haut débit et multi-play dans notre mix client global et à l'avantage de certaines révisions tarifaires, ceci étant en partie contrebalancé par une plus grande proportion des revenus attribuée à la téléphonie mobile dans le cadre de nos packs FMC ONE(Up) lancés récemment par rapport à nos anciens packs.
- Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 a atteint 2.595,8 millions € grâce à la hausse des revenus d'abonnement. Après avoir réalisé une croissance de 1% en glissement annuel, à la fois en base rapportée et remaniée<sup>(1)</sup>, nous avons réussi à inverser l'évolution négative de notre chiffre d'affaires, conformément à nos prévisions pour l'exercice 2021. Chiffre d'affaires globalement stable au 4e trimestre 2021 par rapport au 4e trimestre de l'année précédente, à la fois en base rapportée et remaniée, pour atteindre 666,9 millions € grâce aux mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus.
- Bénéfice net de 393,6 millions € sur l'exercice 2021 (T4 2021 : 91,9 millions €), en hausse de 16% en glissement annuel, reflétant une baisse significative des charges financières nettes et une augmentation de 1% du bénéfice d'exploitation, ceci étant en partie contrebalancé par une hausse de la charge d'impôt sur le résultat et une dépréciation de 12,2 millions € au 4e trimestre sur notre investissement dans le câblo-opérateur luxembourgeois Eltrona.
- Adjusted EBITDA<sup>(2)</sup> de 1.367,5 millions € sur l'exercice 2021, en baisse de 1% en glissement annuel, ceci incluant des modifications dans les résultats comptables IFRS de certains coûts liés au contenu pour les packs de divertissement premium et les droits de retransmission du football belge en raison de changements liés aux contrats sous-jacents à compter du 3e trimestre 2020. Sur une base remaniée, notre Adjusted EBITDA pour l'exercice 2021 a augmenté de près de 2% en glissement annuel, conformément à nos prévisions pour l'exercice 2021. Ce résultat est dû à une saine croissance organique du chiffre d'affaires et à des charges d'exploitation stables sur la période. Adjusted EBITDA de 340,4 millions € au

4e trimestre 2021, soit +1% en glissement annuel à la fois en base rapportée et remaniée, ceci reflétant la baisse des coûts directs et des frais de vente et de marketing qui a plus que compensé les augmentations dans les autres postes de coûts.

- Dépenses d'investissement à imputer<sup>(3)</sup> de 635,6 millions € sur l'exercice 2021 (T4 2021 : 218,4 millions €), ce qui représente une hausse de 6% par rapport à l'exercice précédent et environ 25% du chiffre d'affaires. Si l'on exclut la comptabilisation de (i) certains droits de retransmission du football, (ii) la prolongation temporaire des licences du spectre mobile 2G et 3G et (iii) certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location, nos dépenses d'investissement à imputer sur l'exercice 2021 s'élevaient à 542,8 millions €, soit environ 21% du chiffre d'affaires.
- Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles (auparavant 'Flux de trésorerie opérationnel disponible')<sup>(4)</sup> de 824,7 millions € en 2021 (T4 2021 : 181,4 millions €), soit -2% en glissement annuel grâce, principalement, à une hausse légère des investissements. Sur une base remaniée et en excluant la comptabilisation des droits de diffusion du football et des licences du spectre mobile, ainsi que l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location sur nos dépenses d'investissement à imputer, l'Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles pour l'exercice 2021 est stable en glissement annuel, conformément à nos prévisions pour l'exercice 2021, si bien que nous réalisons un TCAC de 6,9% sur la période 2018-2021.
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation, affectés aux activités d'investissement et affectés aux activités de financement de 1.029,6 millions €, 497,6 millions € et 474,5 millions € respectivement pour l'exercice 2021. Flux de trésorerie disponible ajusté<sup>(5)</sup> de l'exercice 2021 conforme aux prévisions, soit 1,2 millions € de plus que le milieu de notre fourchette de 420,0 à 440,0 millions d'euros, en hausse de 4% en glissement annuel sur la même base, ceci grâce à la baisse des impôts payés en espèces et des charges d'intérêts en espèces, contrebalancée en partie par une diminution de notre programme de financement par le fournisseur. Flux de trésorerie disponible ajusté de 103,3 millions € au 4e trimestre 2021 comme annoncé sur base de notre définition révisée (voire 2. Faits marquants financiers), reflétant une diminution de notre programme de financement par le fournisseur en raison de la saisonnalité des paiements sous-jacents.
- En 2022, nous prévoyons une croissance organique du chiffre d'affaires et de l'Adjusted EBITDA<sup>(a)</sup> d'environ 1% en glissement annuel, ceci compensant l'augmentation des frais de personnel et des frais d'exploitation du réseau par une maîtrise des coûts permanente. Nous continuerons à investir pour la croissance en 2022. Si l'on inclut les investissements dans la 5G et la fibre avancée, comme indiqué plus en détail dans la section Perspectives, nous prévoyons des dépenses d'investissement à imputer de l'ordre de 25% du chiffre d'affaires<sup>(b)</sup>. Avec pour objectif un flux de trésorerie disponible ajusté<sup>(a,c)</sup> stable en 2021, nous serons en mesure d'absorber largement l'impact négatif de la hausse des investissements sur notre flux de trésorerie disponible ajusté, tout en couvrant largement notre dividende plancher annuel.
- Conformément à notre politique de rémunération des actionnaires, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'AGA d'avril 2022 d'approuver le paiement d'un dividende complémentaire brut de 1,375 € par action. En parallèle, nous continuons à exécuter le reste de notre programme de rachat d'actions 2021, réalisé à environ 76% à la date du présent communiqué.

(a) Des rapprochements quantitatifs avec le bénéfice net (y compris les taux de croissance du bénéfice net) et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour l'Adjusted EBITDA et le Flux de trésorerie disponible ajusté ne peuvent être fournis sans efforts déraisonnables dans la mesure où nous n'établissons pas de prévisions pour (i) certaines charges hors trésorerie, dont les amortissements et les réductions de valeur, restructurations et autres éléments opérationnels inclus dans le bénéfice net, ni pour (ii) des changements spécifiques dans le fonds de roulement ayant un impact sur les flux de trésorerie provenant d'activités opérationnelles. Les éléments pour lesquels nous n'établissons pas de prévisions peuvent varier fortement d'une période à l'autre.

(b) À l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile capitalisés, et à l'exclusion de l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location sur nos dépenses d'investissement à imputer.

(c) En supposant que certains paiements soient effectués pour la prolongation temporaire de nos actuelles licences du spectre mobile 2G et 3G en 2022 – à l'exclusion toutefois des paiements pour toute future licence de spectre dans le cadre de la mise aux enchères multibande – et que le paiement de l'impôt dû sur l'exercice 2021 ne se produira pas avant le début de 2023

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre	2021	2020	Variation %
<b>CHIFFRES CLÉS FINANCIERS (en millions €, sauf montants par action)</b>			
Produits	2 595,8	2 575,2	1 %
Résultat opérationnel	599,2	594,1	1 %
Bénéfice net de la période	393,6	338,5	16 %
Marge bénéficiaire net	15,2 %	13,1 %	
Bénéfice ordinaire par action en €	3,60	3,10	16 %
Bénéfice dilué par action en €	3,60	3,10	16 %
Adjusted EBITDA <sup>(2)</sup>	1 367,5	1 378,0	(1)%
Marge Adjusted EBITDA	52,7 %	53,5 %	
Dépenses d'investissement à imputer (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football, des licences pour le spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location) <sup>(3)</sup>	542,8	537,2	1 %
Dépenses d'investissement à imputer en tant que % des produits (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football, des licences pour le spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location) <sup>(3)</sup>	20,9 %	20,9 %	
Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles (auparavant flux de trésorerie opérationnel disponible) <sup>(4)</sup>	824,7	840,8	(2)%
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	1 029,6	1 057,4	(3)%
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(497,6)	(475,6)	5 %
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(474,5)	(601,2)	(21)%
Flux de trésorerie disponible ajusté (comme inclus dans nos prévisions et auparavant défini) <sup>(5)</sup>	431,2	415,8	4 %
Flux de trésorerie disponible ajusté (définition révisée) <sup>(5)</sup>	404,9	393,1	3 %
<b>CHIFFRES CLÉS OPÉRATIONNELS (SERVICES TOTAUX)</b>			
Télévision câblée	1 762 000	1 811 700	(3)%
Télédistribution de base <sup>(6)</sup>	65 100	123 700	(47)%
Télévision premium <sup>(7)</sup>	1 696 900	1 688 000	1 %
Internet haut débit <sup>(8)</sup>	1 725 700	1 697 100	2 %
Téléphonie fixe <sup>(9)</sup>	1 100 200	1 171 800	(6)%
Téléphonie mobile <sup>(10)</sup>	2 950 200	2 961 800	— %
Postpayé	2 629 800	2 580 000	2 %
Prépayé	320 400	381 800	(16)%
Clients FMC	749 700	641 800	17 %
Services par relation client <sup>(11)</sup>	2,26	2,29	(1)%
ARPU par relation client (€ / mois) <sup>(11) (12)</sup>	59,1	58,4	1 %

**John Porter, Chief Executive Officer de Telenet, commente les résultats comme suit :**

« Une fois encore, 2021 a été pour nous une année riche en événements sur bien des plans. J'ai donc le plaisir de vous annoncer que nous avons réussi, une fois de plus, à cocher toutes les cases de notre tableau prévisionnel pour l'exercice 2021 tel qu'il avait été présenté en février de l'année dernière et en partie révisé à la fin du mois d'octobre, notamment en ce qui concerne l'Adjusted EBITDA et l'Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles (nommé auparavant 'Flux de trésorerie opérationnel disponible'). Nous sommes parvenus à inverser l'évolution négative de notre chiffre d'affaires en 2021, grâce non seulement à une reprise générale de notre activité média après l'impact du Covid-19 en 2020, mais aussi à une légère croissance persistante de nos revenus d'abonnement. Ayant réussi à maintenir des charges d'exploitation globalement stables sur l'année, la croissance de près de 1% du chiffre d'affaires s'est traduite par une augmentation de près de 2% de l'Adjusted EBITDA, deux chiffres conformes à nos prévisions. Enfin, nous avons réalisé un bon résultat par rapport à nos prévisions de flux de trésorerie disponible ajusté pour l'exercice 2021, dépassant de 1 millions € le milieu de notre fourchette de 420 à 440 millions €, ce qui représente une augmentation de 4% en glissement annuel sur la même base.

Avec un Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles qui est resté constant en glissement annuel sur une base remaniée, et en excluant la comptabilisation des droits de diffusion du football et des licences du spectre mobile, ainsi que l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location sur nos dépenses d'investissement à imputer, conformément à la base utilisée pour nos prévisions d'Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles 2018-2021, nous avons également respecté notre TCAC de moyen terme prévu pour 2018-2021, soit 6,5 à 8%, tel qu'annoncé lors de notre Capital Markets Day de 2018, ceci en réalisant une solide augmentation de 7%.

La bonne performance financière décrite ci-dessus est le résultat de la dynamique persistante de notre activité en 2021, en dépit de la pandémie de Covid-19 toujours en cours et d'une concurrence intensive sur le marché. Notre base de clients haut débit a augmenté de 28.600 unités, tant le segment résidentiel que le segment professionnel ayant contribué à cette hausse. Grâce au succès rencontré par nos nouveaux forfaits FMC « ONE(Up) », lancés en avril dernier, nous avons enregistré un solide gain de 107.900 abonnés, ce qui porte le total à 749.700 et ce qui se traduit par un taux de convergence d'environ 33%. L'ARPU fixe par relation client pour l'exercice 2021 a augmenté de 1% par rapport à l'année précédente et s'est établi à un peu plus de 59 €, ce qui confirme l'effet créateur de valeur de notre stratégie FMC. En 2021, notre infrastructure fixe et mobile a démontré toute sa qualité et sa solidité, les fortes hausses du trafic de données sur notre réseau ayant été absorbées sans aucun problème. La vitesse de téléchargement moyenne pondérée sur notre réseau de 1 gigabit par seconde a augmenté de 12% en glissement annuel pour atteindre 238 Mbps, et à la fin de l'année 2021, 977.800 boosters Wi-Fi avaient été distribués parmi notre clientèle haut débit, ce qui représente 57% de notre base de clients haut débit.

Entre-temps, nous continuons à mettre en œuvre la politique de rémunération des actionnaires de la Société : après avoir payé un dividende intérimaire brut de 1,375 € par action en décembre, nous proposons à l'AGA d'avril 2022 d'approuver un dividende complémentaire équivalent. Notre programme de rachat d'actions 2021 progresse bien lui aussi et est actuellement réalisé à environ 76%. Comme indiqué au point 3.2 Rémunération des actionnaires, le conseil d'administration reste fermement décidé à verser un dividende annuel brut ordinaire de 2,75 € par action conforme au dividende plancher appliqué à partir d'octobre 2020, et à maintenir un ratio d'endettement net total d'environ 4,0x en l'absence d'acquisitions majeures et/ou de changements significatifs dans notre activité ou notre cadre réglementaire.

2022 sera sans aucun doute une nouvelle année charnière, avec deux projets stratégiques importants qui seront finalisés dans les mois à venir. Les discussions avec Fluvius sur le réseau de données du futur en Flandre et l'examen stratégique de notre activité de tours de téléphonie mobile progressent bien. Nous restons confiants quant à notre capacité à conclure un accord contraignant avec Fluvius au printemps de cette année. Par ailleurs, nous prévoyons de finaliser l'évaluation préliminaire du marché pour notre activité de tours de téléphonie mobile vers la fin du premier trimestre de cette année. Compte tenu de ces transactions potentielles, nous avons l'intention d'organiser début juin un Capital Markets Day au cours duquel nous apporterons des précisions sur nos moteurs de croissance pour le futur. »

**Erik Van den Enden, Chief Financial Officer de Telenet, commente les résultats comme suit :**

« Je suis heureux d'annoncer que nous avons réussi, une fois encore, à atteindre tous nos chiffres financiers prévisionnels pour l'exercice 2021, caractérisé par un retour à la croissance organique du chiffre d'affaires ainsi que par la maîtrise continue des coûts, ce qui a conduit à une croissance de près de 2% de l'Adjusted EBITDA sur une base remaniée. Pour l'ensemble de l'exercice, nous avons généré un chiffre d'affaires de près de 2,6 milliards €, ce qui représente une hausse de près de 1% par rapport à l'exercice précédent, à la fois sur une base rapportée et remaniée. Cette croissance résulte non seulement de la reprise prévue des revenus de publicité et de production après la forte baisse enregistrée en 2020 en raison de la pandémie mondiale de Covid-19, mais aussi d'une légère augmentation des revenus d'abonnement. Au 4<sup>e</sup> trimestre, notre chiffre d'affaires est resté globalement stable par rapport à l'année précédente aussi bien en base rapportée que remaniée, s'établissant à 667 millions €, l'augmentation des revenus d'abonnement ayant été contrebalancée par une baisse du chiffre d'affaires B2B due au recul saisonnier des revenus dans notre activité ICT.

Sur une base rapportée, l'Adjusted EBITDA de l'exercice 2021 a diminué de moins de 1% par rapport à 2020 suite à des modifications dans le traitement comptable IFRS de certains coûts liés au contenu pour les packs de divertissement premium et les droits de retransmission du football belge en raison de changements liés aux contrats sous-jacents à compter du 3<sup>e</sup> trimestre 2020. Sur une base remaniée, l'Adjusted EBITDA de l'exercice 2021 a augmenté de près de 2% en glissement annuel grâce à une saine croissance organique du chiffre d'affaires et à des charges d'exploitation stables sur la période. L'Adjusted EBITDA a atteint 340 millions € au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, soit une augmentation de 1% en glissement annuel à la fois en base rapportée et remaniée, ceci reflétant la baisse des coûts directs et des frais de vente et de marketing qui a plus que compensé les augmentations dans les autres postes de coûts.

Passons à présent à l'Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles (nommé précédemment 'Flux de trésorerie opérationnel disponible'), qui a été l'indicateur de référence de notre plan stratégique 2018-2021 avec un objectif de TCAC de 6,5% à 8,0% sur la période. Avec un résultat stable (sur une base remaniée et en excluant la comptabilisation des droits de diffusion du football et des licences du spectre mobile, ainsi que l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location sur nos dépenses d'investissement à imputer), nous avons atteint nos objectifs pour l'exercice 2021, mais aussi en termes de TCAC à moyen terme, qui atteint près de 7%.

Je me réjouis également du bon résultat que nous avons obtenu par rapport à nos prévisions de flux de trésorerie disponible ajusté pour l'exercice 2021, dépassant de 1 millions € le milieu de notre fourchette de 420 à 440 millions €, ce qui représente une augmentation de 4% en glissement annuel sur la même base. La croissance du flux de trésorerie disponible ajusté résulte (i) d'une baisse de 15 millions € des impôts en espèces payés en lien avec l'année précédente et (ii) d'une baisse de 9 millions € des charges d'intérêts en espèces résultant du refinancement de nos prêts à terme début 2020, ceci étant contrebalancé en partie par une diminution de 5,0 millions € de notre programme de financement par le fournisseur. La contribution réduite de presque 28 millions € de notre programme de financement par le fournisseur au 4<sup>e</sup> trimestre par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2020 en raison de la saisonnalité de certains de nos paiements a eu un impact sur notre flux de trésorerie disponible ajusté au cours du trimestre.

Comme John vient de le mentionner, 2022 sera pour Telenet une année charnière au cours de laquelle nous voulons mener à bien deux grands remaniements stratégiques. Les effets de ces deux transactions potentielles n'ont pas encore été inclus dans nos perspectives pour l'exercice 2022 et ne seront pris en compte qu'à partir de la clôture et dans la mesure où elles se concrétiseront. En 2022, comme indiqué plus en détail au point 3. Perspectives, nous pensons être en mesure de maintenir la tendance à la hausse de notre chiffre d'affaires, avec comme objectif une croissance organique d'environ 1%. Malgré la perspective d'une augmentation des frais de personnel en raison de l'indexation obligatoire des salaires à partir de janvier 2022 et l'impact négatif de la hausse des prix de l'énergie sur les frais d'exploitation du réseau, nous tablons toujours sur une augmentation de l'Adjusted EBITDA<sup>(a)</sup> d'environ 1% pour l'exercice 2022 grâce à un suivi constant des charges d'exploitation et à un contrôle strict des coûts. Nous continuerons à investir pour la croissance en 2022. En tenant compte des investissements dans la 5G et la fibre avancée, nous prévoyons que les dépenses d'investissement à imputer représenteront environ 25% du chiffre d'affaires<sup>(b)</sup>. Si par contre on exclut ces investissements, l'intensité en capital sous-jacente ne devrait subir qu'une hausse marginale par rapport à 2021.

Avec pour objectif un flux de trésorerie disponible ajusté<sup>(a,c)</sup> stable en 2021, nous serons en mesure d'absorber largement l'impact négatif de la hausse des investissements sur notre flux de trésorerie disponible ajusté par diverses initiatives portant sur le fonds de roulement avec une évolution stable de la dette liée à notre programme de financement par le fournisseur par rapport au 31 décembre 2020. Ainsi, nous plus que couvrirons notre dividende plancher annuel de 2,75 € (brut) par action, représentant un montant cumulé d'environ 300 millions €. »

(a) Des rapprochements quantitatifs avec le bénéfice net (y compris les taux de croissance du bénéfice net) et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour l'Adjusted EBITDA et le Flux de trésorerie disponible ajusté ne peuvent être fournis sans efforts déraisonnables dans la mesure où nous n'établissons pas de prévisions pour (i) certaines charges hors trésorerie, dont les amortissements et les réductions de valeur, restructurations et autres éléments opérationnels inclus dans le bénéfice net, ni pour (ii) des changements spécifiques dans le fonds de roulement ayant un impact sur les flux de trésorerie provenant d'activités opérationnelles. Les éléments pour lesquels nous n'établissons pas de prévisions peuvent varier fortement d'une période à l'autre.

(b) À l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile capitalisés, et à l'exclusion de l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location sur nos dépenses d'investissement à imputer.

(c) En supposant que certains paiements soient effectués pour la prolongation temporaire de nos actuelles licences du spectre mobile 2G et 3G en 2022 – à l'exclusion toutefois des paiements pour toute future licence de spectre dans le cadre de la mise aux enchères multibande – et que le paiement de l'impôt dû sur l'exercice 2021 ne se produira pas avant le début de 2023.

# 1 Faits marquants sur le plan opérationnel

## CHANGEMENT IMPORTANT DE RAPPORTS:

**Inclusion des clients professionnels Petites et Moyennes Entreprises (« PME ») et Grandes Entreprises (« GE ») :** À compter du deuxième trimestre 2021, le nombre d'abonnés en postpayé et le nombre total d'abonnés mobiles incluent nos clients PME et GE, qui auparavant n'étaient pas comptabilisés dans le nombre de cartes SIM. Nous avons représenté les nombres d'abonnés consolidés tels que décrits ci-dessous et au point 4. Statistiques opérationnelles consolidées afin de permettre aux investisseurs et aux analystes d'évaluer nos résultats opérationnels sur une base comparable. En conséquence, nous avons ajouté 130.100, 132.600, 140.500, 146.100, 156.600 et 158.900 abonnés mobiles en postpayé à notre total d'abonnés pour les périodes trimestrielles allant du 1<sup>er</sup> trimestre 2020 au 2<sup>e</sup> trimestre 2021. En raison du changement susmentionné, les revenus liés aux abonnements et à l'utilisation générés par nos clients PME et GE sont désormais comptabilisés dans nos revenus de téléphonie mobile (et non plus dans les revenus des services aux entreprises), tandis que les revenus d'interconnexion sont désormais comptabilisés dans les autres produits (et non plus dans les revenus des services aux entreprises). Nous indiquons les changements en glissement annuel sur une base remaniée pour permettre aux investisseurs, tout comme aux analystes, d'évaluer nos résultats financiers sur une base comparable et nous avons présenté nos revenus du 4<sup>e</sup> trimestre 2020 en conséquence.

## 1.1 Packs de produits

### VUE D'ENSEMBLE ET PACKS

Au 31 décembre 2021, nous servions 2.032.300 relations clients uniques, ce qui représentait environ 60 % des 3.405.800 résidences desservies par notre principal réseau HFC (hybride fibre-coaxial) dans notre zone de couverture en Flandre et à Bruxelles. Notre réseau câblé est constitué d'un axe de fibre optique dense avec des boucles locales de connexion coaxiales et un spectre allant jusqu'à 1,2 GHz. Tant avec la technologie EuroDocsis 3.0 que 3.1, nous offrons des vitesses de téléchargement de données allant jusqu'à 1 gigabit par seconde (« Gbps ») dans toute notre zone de couverture, confirmant ainsi notre position de leader du marché en tant que fournisseur de services internet le plus rapide. En octobre 2021, nous avons conclu un protocole d'accord non contraignant avec Fluvius pour la création du « réseau de données du futur » de la Flandre. En signant ce protocole d'accord non contraignant, les deux sociétés ont franchi une nouvelle étape dans la réalisation du « réseau de données du futur », ce qui inclut la technologie Fiber to the Home (« FttH »). Le réseau du futur sera totalement ouvert, ultra-performant, accessible aux entreprises et aux familles, tant dans les zones urbaines que rurales, et réalisé au coût sociétal le plus bas. À cette fin, nous allons créer ensemble une nouvelle société d'infrastructure indépendante et autofinancée (« NetCo ») qui gèrera un réseau ouvert (« open access »), contribuant ainsi aux actifs 'HFC' et 'fibre' existants et favorisant le développement dans le futur de nouveaux actifs dans le domaine de la fibre. NetCo vise à exploiter un réseau ouvert et devrait bénéficier dès le départ d'un taux d'utilisation élevé du réseau grâce aux relations clients de Telenet et au trafic supplémentaire généré par les partenaires 'wholesale'. Il s'agit d'un partenariat multipartite, ce qui signifie que d'autres partenaires stratégiques et/ou financiers pourront s'y associer pour développer cet ambitieux « réseau de données du futur ». Les accords juridiques définitifs sont attendus au printemps 2022 comme nous l'avons communiqué fin octobre de l'année dernière.

Au 31 décembre 2021, nous fournissons 4.587.900 services fixes (« RGU ») comprenant 1.762.000 abonnements à la télévision, 1.725.700 abonnements à l'internet haut débit et 1.100.200 abonnements de téléphonie fixe. Au sein de notre mix TV, environ 96 % de nos abonnés en télévision avaient opté, au 31 décembre 2021, pour notre plate-forme de télévision premium générant un ARPU plus élevé, si bien qu'il restait seulement 65.100 abonnés à la télévision de base regardant la télé de façon linéaire par le biais du tuner DVB-C ou de leur téléviseur. Fin novembre 2021, notre campagne « Signal Switch » s'est achevée avec succès, et nous avons dès lors coupé entièrement le signal TV analogique sur l'ensemble de notre zone de couverture. Les abonnés à la télévision premium profitent d'une expérience TV enrichie, avec l'accès illimité à un plus large éventail de chaînes numériques payantes en HD pour le sport, les séries et les films, une vaste bibliothèque complémentaire et payée de vidéos à la demande (« VOD ») nationales et internationales, et

notre plate-forme OTT « Telenet TV » et « Yelo ». Au 31 décembre 2021, nous servions également 2.950.200 abonnés mobiles, dont environ 89 % étaient abonnés à l'un de nos plans tarifaires mobiles ou fixes-mobiles convergents (« FMC »). À compter du 2<sup>e</sup> trimestre 2021, le nombre d'abonnés mobiles inclut les clients PME et GE, comme indiqué ci-dessus.

Nous avons atteint au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 un ratio de groupage de 2,26 RGU fixes par relation client unique, un chiffre en légère baisse par rapport à la même période de l'exercice précédent en raison de la réduction continue de notre base de RGU en téléphonie fixe, comme indiqué ci-après. Environ 33 % de nos abonnés au câble avaient souscrit à un pack quadruple play au 31 décembre 2021 (à l'exclusion des abonnements mobiles sous la marque BASE), un taux globalement stable par rapport à l'année dernière. Notre clientèle FMC, qui regroupe l'ensemble de nos offres WIGO, YUGO et KLIK, en plus de nos packs ONE et ONE UP ajoutés récemment, atteignait 749.700 abonnés, soit une hausse de 17 % en glissement annuel. Au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, nous avons gagné en net 36.500 nouveaux abonnés FMC (exercice 2021 : +107.900), ce qui représente une nette accélération par rapport au trimestre précédent grâce au succès de nos promotions de fin d'année sur les offres FMC « ONE », combinées à des offres intéressantes sur le matériel.

### REVENU MOYEN PAR RELATION CLIENT (ARPU)

L'ARPU par relation client, qui ne prend pas en compte les revenus de la téléphonie mobile et certains autres types de revenus, est l'une de nos principales données statistiques opérationnelles dans la mesure où nous visons à obtenir une plus grande part des dépenses en télécommunications et en divertissement de nos clients. Sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, l'ARPU fixe mensuel par relation client a atteint 59,1 €, ce qui représente une hausse d'un peu plus de 1 % par rapport à la même période de l'année précédente. Au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, l'ARPU par relation client était de 59,2 €, un chiffre en hausse de près de 1 % par rapport aux 58,7 € du 4<sup>e</sup> trimestre 2020. La croissance de l'ARPU par relation client a été soutenue par (i) une plus grande part d'abonnés haut débit du segment supérieur dans notre mix, (ii) l'impact favorable des révisions tarifaires de l'an dernier et (iii) une plus grande proportion d'abonnés multi-play. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une plus grande proportion des revenus attribuée à la téléphonie mobile dans le cadre de nos packs FMC « ONE » lancés récemment par rapport à nos anciens packs. Comme indiqué au point 2.1 Produits, ceci a un impact négatif sur nos revenus d'abonnement au câble, mais celui-ci étant entièrement compensé par une augmentation des revenus d'abonnement à la téléphonie mobile, cela n'affecte pas le total de nos revenus.

## 1.2 Internet haut débit

Au 31 décembre 2021, nous servions 1.725.700 abonnés à l'internet haut débit. Notre clientèle haut débit s'est à nouveau élargie au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 avec un gain net de 6.100 nouveaux abonnés (exercice 2021 : +28.600). La croissance est due, une fois de plus, à une solide performance dans les segments résidentiel et professionnel grâce au succès des promotions de fin d'année et de l'attractivité persistante de nos forfaits FMC « ONE(Up) ». Le taux de désabonnement annualisé pour nos services internet haut débit affiche une nette diminution de 90 points de base en glissement annuel, passant de 8,5 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2020 à 7,6 %, et se maintient donc à un niveau historiquement modéré malgré un marché hautement concurrentiel. Si l'on compare nos taux de désabonnement annualisés avant et pendant la pandémie de COVID-19, on observe une diminution notable, ce qui illustre le besoin qu'ont les clients de disposer d'une connectivité haut débit fiable à domicile.

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, nous avons distribué 44.800 boosters Wi-Fi afin de maximiser l'expérience client de connectivité à domicile. Cela porte la base installée totale à 977.800 clients équipés de notre solution plug-and-play de connectivité à domicile, soit une hausse de 24 % par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2020. Au 31 décembre 2021, environ 57 % de notre clientèle haut débit avait opté pour la solution de connectivité à domicile susmentionnée, contre environ 46 % un an auparavant. La vitesse moyenne pondérée de téléchargement de notre base d'abonnés haut débit a encore augmenté, atteignant 238 Mbps au 31 décembre 2021, soit une hausse de 12 % par rapport aux 212 Mbps du 4<sup>e</sup> trimestre de l'année dernière.

### 1.3 Téléphonie fixe

Au 31 décembre 2021, nous servions 1.100.200 abonnés à la téléphonie fixe, ce qui représente une diminution de 6 % par rapport à l'année précédente. Par rapport au 30 septembre 2021, notre base d'abonnés en téléphonie fixe s'est réduite de 22.200 RGU en chiffres nets organiques au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 (exercice 2021 : -71.600). Outre le déclin général du marché de la téléphonie fixe, le succès persistant de nos forfaits FMC « ONE(Up) » a accéléré cette tendance à la baisse, étant donné que la téléphonie fixe n'est plus activée par défaut dans les nouveaux packs FMC, mais nécessite un choix explicite (opt-in) du client. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, nous continuons d'observer une utilisation accrue des solutions OTT alternatives en raison du développement du travail à domicile. Le taux de désabonnement annualisé pour notre service de téléphonie fixe a ainsi atteint 10,4 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, soit une hausse de 50 points de base par rapport à la même période de l'année précédente.

### 1.4 Téléphonie mobile

Notre base d'abonnés en téléphonie mobile, qui ne prend pas en compte les abonnés dans le cadre de nos partenariats commerciaux 'wholesale', atteignait 2.950.200 abonnés à la fin du 4<sup>e</sup> trimestre 2021, dont 2.629.800 abonnés en postpayé. Les 320.400 abonnés mobiles restants sont des abonnés en prépayé sous la marque BASE. Comme indiqué au point 1. Faits marquants sur le plan opérationnel, le nombre d'abonnés mobiles pour toutes les périodes à compter du 1<sup>er</sup> trimestre 2020 a été retraité en incluant les clients PME et GE. Nous avons gagné en net 13.400 nouveaux abonnés mobiles en postpayé au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 (exercice 2021 : +49.900). La croissance nette du nombre d'abonnés au cours du trimestre est due au succès de nos promotions de fin d'année sur les forfaits FMC et aux ventes croisées qui en découlent. Notre base d'abonnés en prépayé a diminué de 15.900 SIM au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 (exercice 2021 : -61 400) en raison de la hausse des migrations du prépayé vers le postpayé et des changements dans l'activité SIM.

### 1.5 Télévision

#### TOTAL TELEVISION CÂBLÉE

Au 31 décembre 2021, notre clientèle d'abonnés aux services de télévision de base et premium atteignait globalement 1.762.000 RGU, ce qui représente une perte organique nette de 12.000 abonnés à la télévision au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2021 (exercice 2021 : -49.700). Cette perte nette ne tient pas compte des migrations vers nos services de télévision premium et représente les clients qui se désabonnent au profit de plateformes de concurrents, comme d'autres fournisseurs de services de télévision numérique, OTT et satellite, ou les clients qui résilient leur abonnement TV ou quittent la zone couverte par nos services. Au sein du mix d'abonnés à la télévision, la proportion d'abonnés à la télévision analogique de base a continué à se réduire pour s'établir à 65.100 au 31 décembre 2021. Il s'agit de clients qui continuent à regarder la télé de façon linéaire par le biais du tuner DVB-C ou de leur téléviseur. En octobre 2019, nous avons lancé notre campagne « Signal Switch » afin d'anticiper l'arrêt des signaux analogiques, tant en radio qu'en télévision, pour la fin de 2021. Après une interruption temporaire de ce projet liée au Covid-19, il a été finalisé à la fin du mois de novembre 2021. Cela libère de la capacité sur le réseau pour le trafic numérique sans cesse croissant.

#### TÉLÉVISION PREMIUM

Au 31 décembre 2021, 1.696.900 abonnés à la télévision avaient opté pour nos services de télévision premium, générant un ARPU plus élevé, ce qui leur permet de profiter d'une expérience TV enrichie, avec notamment l'accès gratuit illimité à nos apps vidéo OTT « Telenet TV » et « Yelo » grâce auxquelles ils bénéficient d'une expérience unique en termes de contenu sur plusieurs appareils connectés à leur domicile et en déplacement. Pour les clients utilisant notre toute dernière plateforme de télévision numérique, l'application Telenet TV est également disponible sur Apple TV depuis la mi-décembre 2020. Grâce à cette « media box », les clients peuvent transférer leur expérience TV habituelle vers un second écran de télévision partout dans l'Union européenne et sans décodeur supplémentaire. Notre base d'abonnés à la télévision premium a augmenté en net de 2.300 RGU au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 (exercice 2021 : +8.900). Le taux élevé d'attachement aux forfaits « ONE(Up) », l'accélération de notre campagne de migration « Signal Switch » après la période estivale et la baisse du taux de désabonnement ont été les principaux moteurs de cette tendance positive.

À la mi-septembre 2020, nous avons lancé « Streamz », un service unique de streaming de DPG Media et Telenet, dans lequel nous détenons une participation de 50 %. Par voie de conséquence, ni les résultats financiers ni les résultats opérationnels de la coentreprise ne sont consolidés dans nos comptes. Cependant, comme nous offrons à la fois « Streamz » et « Streamz+ » directement aux clients par le biais de notre plate-forme de télévision numérique, nous continuerons d'inclure le nombre de clients en divertissement premium que nous servons directement. Les revenus générés par ces abonnés directs au divertissement premium n'en sont pas affectés et restent inclus dans nos revenus d'abonnement à la télévision, tandis que les coûts liés au contenu sont comptabilisés en coûts directs (charges liées à la programmation) et ont par conséquent un impact sur l'Adjusted EBITDA. Veuillez vous reporter au point 2. Faits marquants sur le plan financier pour de plus amples informations.

Suite au lancement du service de streaming « Streamz », nous avons introduit un nouveau produit « Streamz+ » et rebaptisé « Streamz » l'ancien produit « Play » à côté duquel « Play More » continue d'exister. Nous sommes convaincus que notre plate-forme OTT conjointe bénéficie d'une position unique, combinant les meilleures séries produites localement de l'ensemble des diffuseurs locaux VTM, Play et VRT, auxquelles s'ajoutent les contenus internationaux à succès de HBO, en plus d'une vaste zone de contenus pour enfants, de films et de documentaires. Streamz est accessible à tous via l'appli Streamz, en ligne sur Streamz.be et par le biais de notre plate-forme de télévision numérique pour les clients Telenet. Par ailleurs, nous conservons une position de leader sur le marché en ce qui concerne le sport. « Play Sports » continue de diffuser des compétitions nationales et internationales de football, comme la Premier League britannique en exclusivité et – via les chaînes d'Eleven Sports – la Jupiler Pro League belge, La Liga, Serie A et Bundesliga 1. Nous avons prolongé les droits de la Premier League pour trois saisons supplémentaires, jusqu'à la saison 2024-2025. D'autres sports comme le cyclo-cross, le basket-ball, le hockey, le tennis, le golf et les sports moteurs, sont aussi inclus dans notre offre sportive étendue. Au cours du premier trimestre 2021, nous avons lancé « Play Sports Open », une nouvelle chaîne linéaire dans notre offre de télévision de base. Play Sports Open offre à tous les clients Telenet TV une sélection de rencontres de différentes compétitions dont la Premier League, l'Europa League, la Division d'honneur, le tennis ATP et WTA, le hockey et le basket-ball belges, le cyclo-cross, la Formule 1 et le MXGP. Cette chaîne comprend également des programmes et des documentaires exclusifs et acquis.

En outre, cherchant à offrir à nos clients tous les divertissements premium intéressants, nous avons commencé à intégrer d'autres grands services de VOD par abonnement (dont Netflix et Amazon Prime) via l'environnement décodeur de nos clients et nous entendons encore étoffer cette offre de services VOD à l'avenir. Ceci nous positionne comme un acteur clé dans le segment du divertissement premium dans notre zone de couverture. Notre base totale d'abonnés aux offres de divertissement premium, dont Streamz, Streamz+, Play More et Play Sports, représentait environ 36 % de notre base totale d'abonnés à la télévision premium à la fin du 4<sup>e</sup> trimestre 2021, un taux en baisse de 2 points de pourcentage par rapport au même trimestre de l'année dernière et stable par rapport au 30 septembre 2021.

1 Y compris 387.300 abonnements directs à nos offres de divertissement premium Streamz, Streamz+ et Play More, et 220.500 clients Play Sports au 31 décembre 2021.

## 2 Faits marquants sur le plan financier

### CHANGEMENT IMPORTANT DE RAPPORTS:

**Croissance en base remaniée:** Afin de calculer les chiffres de croissance en base remaniée sur une base comparable, nous avons ajusté les produits et l'Adjusted EBITDA historiques de manière à refléter l'impact des transactions suivantes dans la même proportion que les produits et l'Adjusted EBITDA inclus dans nos résultats courants : (i) exclure les produits et l'Adjusted EBITDA de notre ancienne filiale luxembourgeoise de câblodistribution Coditel S.à r.l. (déconsolidée à compter du 1er avril 2020), (ii) refléter les changements relatifs au résultat comptable IFRS de certains contrats en matière de droits sur le contenu durant le premier trimestre 2020 et (iii) refléter les changements relatifs aux produits liés aux abonnements et à l'utilisation et aux produits d'interconnexion générés par nos clients professionnels Petites et Moyennes Entreprises (« PME ») et Grandes Entreprises (« GE ») à partir du 2<sup>ième</sup> trimestre 2021, retirés aux produits des services aux entreprises pour être inclus dans les produits de téléphonie mobile et les autres produits, respectivement. Voir Définitions pour d'autres explications. Pour plus d'informations sur l'écart entre nos résultats financiers rapportés et remaniés, nous renvoyons à l'Annexe au présent communiqué de presse.

**Cadre comptable de la coentreprise Streamz et des droits de diffusion du football belge:** À la mi-septembre 2020, nous avons lancé « Streamz », un service unique de streaming de DPG Media et Telenet, dans lequel nous détenons une participation de 50%. Par voie de conséquence, ni les résultats financiers ni les résultats opérationnels de la coentreprise ne sont consolidés dans nos comptes. Cependant, comme nous offrons à la fois « Streamz » et « Streamz+ » directement aux clients par le biais de notre plate-forme de télévision numérique, nous continuerons d'inclure le nombre de clients en divertissement premium que nous servons directement. Les revenus générés par ces abonnés directs au divertissement premium n'en sont pas affectés et restent inclus dans nos revenus d'abonnement à la télévision, tandis que les coûts liés au contenu sont comptabilisés en coûts directs (charges liées à la programmation) et ont par conséquent un impact sur l'Adjusted EBITDA. En août 2020, nous avons signé un contrat de cinq ans avec Eleven Sports pour la diffusion du championnat belge de football. Contrairement au contrat précédent, le coût du nouveau contrat portant sur le football belge est comptabilisé en tant que coût direct (frais liés à la programmation) et aura par conséquent un impact sur notre Adjusted EBITDA. Les deux changements ont un impact sur nos charges (opérationnelles) et notre Adjusted EBITDA à compter du troisième trimestre 2020. Nous indiquons les changements en glissement annuel sur une base remaniée pour permettre aux investisseurs, tout comme aux analystes, d'évaluer nos résultats financiers sur une base comparable. Pour plus d'informations sur l'écart entre nos résultats financiers rapportés et remaniés, nous renvoyons à l'Annexe au présent communiqué de presse.

**Répartition du prix d'achat pour l'acquisition de Connectify:** Le bilan consolidé de la Société au 31 décembre 2020 la situation financière a été retraité, reflétant l'impact rétrospectif de l'allocation du prix d'achat ("PPA") et l'alignement des politiques comptables pour l'acquisition de Connectify, qui n'était pas encore disponible à la fin de l'année 2020. L'ajustement de juste valeur sur les immobilisations incorporelles (1,6 millions €) était principalement lié aux noms commerciaux (0,6 millions €), aux relations clients (0,3 millions €) et autres immobilisations incorporelles soumises à amortissement, étant une plate-forme technologique IPTV (0,7 millions €). Compte tenu de l'impact de l'impôt différé des ajustements précités (0,4 millions d'euros), le goodwill a été réduit de 1,2 millions d'euros. La comptabilisation de la juste valeur des immobilisations incorporelles n'a pas entraîné de charge d'amortissement supplémentaire significative pour la période entre la date d'acquisition (30 novembre 2020) et le 31 décembre 2020, et par conséquent, l'état de résultat global consolidé pour les douze mois clôturés au 31 décembre 2020 n'a pas été retraité.

**Allocation des revenus provenant des clients professionnels Petites et Moyennes Entreprises (« PME ») et Grandes Entreprises (« GE »):** À compter du deuxième trimestre 2021, le nombre d'abonnés en postpayé et le nombre total d'abonnés mobiles incluent nos clients PME et GE, qui auparavant n'étaient pas comptabilisés dans le nombre de cartes SIM. Voir 1. Faits marquants sur le plan opérationnel pour de plus amples informations. En raison du changement susmentionné, les revenus liés aux abonnements et à l'utilisation générés par nos clients PME et GE sont désormais comptabilisés dans nos revenus de téléphonie mobile (et non plus dans les revenus des services aux entreprises), tandis que les revenus d'interconnexion sont

désormais comptabilisés dans les autres produits (et non plus dans les revenus des services aux entreprises). Nous indiquons les changements en glissement annuel sur une base remaniée pour permettre aux investisseurs, tout comme aux analystes, d'évaluer nos résultats financiers sur une base comparable et nous avons présenté nos revenus du 4e trimestre 2020 en conséquence.

**Flux de trésorerie disponible opérationnel renommé Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles:** À compter de la publication de nos résultats du troisième trimestre, nous avons cessé d'utiliser le terme 'Flux de trésorerie disponible opérationnel' et utilisons désormais le terme 'Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles'. Selon notre définition, l'Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles a la même signification que celle qu'avait précédemment le Flux de trésorerie disponible opérationnel et ce changement n'a donc pas d'impact sur les montants publiés précédemment.

**Définition révisée du flux de trésorerie disponible ajusté:** À compter du 4e trimestre 2021, nous avons modifié la façon dont nous calculons les Flux de trésorerie disponibles ajustés par déduire (i) les paiements en espèces pour les coûts directs d'acquisition et de cession et (ii) les paiements en principal sur les contrats de location liés au réseau ajoutés avant acquisition provenant des Flux de trésorerie disponibles ajustés. Avant que ce changement soit appliqué, notre Flux de trésorerie disponible ajusté excluait ces deux paiements, conformément à nos prévisions historiques. Nous avons présenté notre Flux de trésorerie disponible ajusté au premier trimestre 2021 sur cette base et nous avons également présenté les montants de l'exercice 2020 comme indiqué plus en détail au point 5.2 État des flux de trésorerie consolidé et abrégé (IFRS UE). Nous nous référons à la section 6.3 Définitions pour plus de détails en ce qui concerne les Flux de trésorerie disponibles ajustés communiqués.

## 2.1 Produits

Nous avons généré un chiffre d'affaires de 2.595,8 millions € sur les six mois clôturés au 31 décembre 2021, ce qui représente une augmentation de près de 1% (+0,8%) par rapport aux 2.575,2 millions € générés l'année précédente. Comme indiqué plus haut, le chiffre d'affaires de l'année précédente comprenait encore la contribution d'un trimestre de notre filiale luxembourgeoise de câblodistribution Coditel S.à r.l., qui a été fusionnée avec Eltrona le 1er avril 2020 et dans laquelle nous détenons une participation de 50% moins 1 action. En conséquence, nous ne consolidons plus ses résultats à compter du 2e trimestre 2020. À des fins de comparaison, il est aussi important de noter (i) que le chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice 2020 reflétait l'impact négatif de la pandémie mondiale de Covid-19 sur nos activités, avec un impact plus marqué au deuxième trimestre 2020, notamment en raison de la forte baisse de nos recettes publicitaires et revenus de production, comptabilisés dans les autres produits, et (ii) le reclassement des revenus liés aux abonnements, à l'utilisation et à l'interconnexion générés par nos clients PME et GE, comme indiqué ci-avant.

Notre chiffre d'affaires en base remaniée pour l'exercice 2021, qui exclut l'impact de la cession susmentionnée du câble luxembourgeois, a augmenté d'environ 1% (+0,9%) en glissement annuel. Nous avons ainsi atteint nos objectifs pour l'exercice 2021, qui prévoyaient une croissance organique du chiffre d'affaires allant jusqu'à 1%. Ce faisant, nous avons réussi à renouer avec la croissance du chiffre d'affaires et nous visons à maintenir cette tendance à la hausse pour l'exercice en cours. Cette évolution positive du chiffre d'affaires est due à une solide croissance de plus de 1% des revenus d'abonnement totaux, lesquels représentent la somme de nos revenus d'abonnement au câble et à la téléphonie mobile et restent une importante source de flux de trésorerie pour notre entreprise. L'augmentation de nos revenus d'abonnement est attribuable (i) à la bonne tenue persistante de nos forfaits FMC à la fois dans le segment résidentiel et professionnel, (ii) à la montée en niveau de clients haut débit vers des forfaits offrant des vitesses supérieures et (iii) à l'avantage des révisions tarifaires d'octobre 2020 et août 2021. Suite aux changements dans l'affectation des revenus provenant des nouveaux forfaits FMC ONE par rapport aux anciens forfaits FMC WIGO et YUGO, les revenus de la téléphonie mobile ont augmenté de 7,0 millions € durant l'exercice 2021, avec une diminution correspondante des revenus des abonnements au câble.

Au 4e trimestre 2021, notre chiffre d'affaires en glissement annuel a été globalement stable sur une base rapportée et remaniée (+0,3%) avec 666,9 millions € de revenus générés. La solide augmentation de près de 2% de nos revenus remaniés d'abonnement totaux a été presque entièrement contrebalancée par une baisse de 14% des revenus des services aux entreprises remaniés, comme détaillé ci-après.

### **TÉLÉVISION CÂBLÉE**

Nos produits en télévision câblée comprennent les montants payés mensuellement par nos abonnés pour les chaînes de base qu'ils reçoivent et les revenus générés par nos abonnés à la télévision premium, ce qui inclut essentiellement (i) les montants récurrents pour la location des décodeurs, (ii) le coût des offres de contenu premium en supplément, y compris nos forfaits VOD « Streamz », « Streamz+ », « Play More » et « Play Sports », et (iii) les services transactionnels et de retransmission à la demande. Nos produits en télévision câblée pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont atteint 548,5 millions € (T4 2021 : 135,3 millions €), ce qui représente, à la fois en base rapportée et remaniée, une baisse de 2% par rapport à l'exercice 2020. Cette baisse reflète (a) la diminution du nombre moyen de RGU en télévision, (b) l'impact de la pandémie de Covid-19 sur nos revenus de VOD transactionnelle en raison de retards dans la sortie de nouveaux films et séries à succès et (c) le glissement dans l'allocation des revenus provenant des nouveaux packs FMC « ONE » comme décrit ci-dessus. Ces facteurs combinés ont plus que contrebalancé l'avantage des ajustements tarifaires d'octobre 2020 et août 2021.

### **INTERNET HAUT DÉBIT**

Les revenus générés par les RGU en internet haut débit pour clients résidentiels et petites entreprises s'élèvent à 680,2 millions € pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 (T4 2021 : 172,1 millions €), un chiffre en hausse de près de 4% par rapport à l'exercice précédent, à la fois en base rapportée et remaniée. Cette solide performance en glissement annuel reflète (i) l'avantage des révisions tarifaires d'octobre 2020 et août 2021, (ii) la montée en gamme continue de notre clientèle en internet haut débit et (iii) le lancement réussi de nos nouvelles offres FMC « ONE ». Ceci a été contrebalancé en partie par le changement susmentionné dans l'allocation des revenus provenant des nouveaux forfaits FMC « ONE ».

### **TÉLÉPHONIE FIXE**

Nos produits en téléphonie fixe comprennent les revenus d'abonnements récurrents de nos abonnés à la téléphonie fixe et les revenus variables liés à l'utilisation, à l'exception des revenus d'interconnexion générés par ces clients, qui sont comptabilisés sous les autres produits. Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, nos produits en téléphonie fixe ont baissé de 4% en glissement annuel, à la fois en base rapportée et remaniée, pour s'établir à 215,6 millions € (T4 2021 : 53,5 millions €). Ceci reflète principalement la baisse des RGU moyennes sur la période, comme expliqué en détail sous 1.3 Téléphonie fixe, et le changement susmentionné dans l'allocation des revenus provenant des nouveaux forfaits FMC « ONE », qui ont plus que contrebalancé l'impact favorable des révisions tarifaires d'octobre 2020 et août 2021.

### **TÉLÉPHONIE MOBILE**

Nos produits en téléphonie mobile comprennent les revenus liés aux abonnements générés par nos abonnés directs à la téléphonie mobile et les revenus hors forfaits, à l'exception (i) des revenus d'interconnexion générés par ces clients, (ii) des revenus issus des ventes d'appareils et (iii) des revenus comptabilisés sous nos programmes « Choisissez votre appareil » qui sont tous repris sous les autres produits. Nos revenus de téléphonie mobile incluent également les revenus liés aux abonnements et à l'utilisation générés par nos clients PME et GE, comme indiqué précédemment. Sur l'exercice 2021, nous avons généré 492,4 millions € de revenus en téléphonie mobile (T4 2021 : 126,5 millions €), ce qui représente une augmentation de près de 9% en glissement annuel en base rapportée, une progression due principalement à l'inclusion des revenus liés aux abonnements et à l'utilisation générés par nos clients PME et GE qui, l'an dernier, étaient comptabilisés dans les services aux entreprises. Sur une base remaniée, nous avons enregistré une hausse de 4% des revenus de téléphonie mobile pour l'exercice clos au 31 décembre 2021. L'augmentation est principalement attribuable à une base de comparaison favorable, l'utilisation de la téléphonie mobile ayant été affectée, l'an dernier, par les restrictions du confinement lié au Covid-19. En outre, nos revenus de téléphonie mobile ont bénéficié de la réaffectation susmentionnée des revenus provenant de notre dernière gamme de produits FMC.

## SERVICES AUX ENTREPRISES

Les produits attribués aux services aux entreprises comprennent (i) les revenus générés sur les produits non coaxiaux, y compris la fibre et les lignes DSL louées, (ii) nos activités d'opérateur, et (iii) des services à valeur ajoutée tels que l'hébergement de réseau et les services gérés de protection des données. Les revenus générés par nos clients professionnels sur l'ensemble des produits liés au câble, comme notre pack de référence « KLIK », sont attribués aux revenus d'abonnement au câble et ne sont pas repris dans Telenet Business, notre division de services aux entreprises. Les revenus des services aux entreprises ne comprennent plus les revenus liés aux abonnements, à l'utilisation et à l'interconnexion générés par nos clients PME et GE, comme indiqué précédemment, ces revenus étant désormais comptabilisés respectivement dans les produits de téléphonie mobile et les autres produits.

Telenet Business a généré un chiffre d'affaires de 181,1 millions € pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, ce qui représente une baisse de 13% en glissement annuel sur une base rapportée, suite au changement susmentionné dans la manière dont nous comptabilisons les revenus liés aux abonnements et à l'utilisation générés par nos clients PME et GE. Sur une base remaniée, nos revenus B2B pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 sont restés globalement stables en glissement annuel.

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, le chiffre d'affaires de nos services aux entreprises a diminué de 23% en glissement annuel en base rapportée, pour s'établir à 45,3 millions €, en raison du changement susmentionné dans l'allocation. Sur une base remaniée, notre chiffre d'affaires B2B a chuté de près de 14% au cours du trimestre en raison de la baisse de revenus saisonnière dans notre activité ICT.

## AUTRES PRODUITS

Les autres produits comprennent principalement (i) les revenus d'interconnexion provenant de nos clients en téléphonie à la fois fixe et mobile, ce qui inclut les clients PME et GE comme indiqué ci-avant (ii) les recettes publicitaires et revenus de production de nos filiales média, (iii) les ventes d'appareils mobiles, y compris les revenus générés par nos programmes « Choisissez votre appareil », (iv) les revenus wholesale générés par nos activités wholesale à la fois commerciales et réglementées, (v) les frais d'activation et d'installation et (vi) le produit des ventes de décodeurs. Nos autres produits ont atteint 478,0 millions € pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, un chiffre globalement stable sur une base rapportée et remaniée. Les bons résultats de nos activités de publicité et de production, l'augmentation des revenus wholesale et la légère hausse des produits de la vente de combinés ont été largement contrebalancés par une baisse significative des revenus d'interconnexion reflétant l'impact de la pandémie de Covid-19 sur le comportement des clients et le recours accru aux applications OTT qui en découle.

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, nos autres produits ont atteint 134,2 millions € et ont donc légèrement augmenté par rapport à la même période de l'année précédente, à la fois en base rapportée et remaniée. Le solide rebond des ventes de combinés et des revenus liés aux EPA suite au succès de nos promotions de fin d'année sur le matériel, a été presque entièrement contrebalancé par la baisse dans nos activités de gros et d'interconnexion, tandis que les revenus de publicité et de production sont restés globalement stables en glissement annuel.

## 2.2 Charges

Sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, nous avons engagé des charges pour un total de 1.996,6 millions €, ce qui représente une augmentation de 1% par rapport à l'exercice précédent. Pour rappel, les charges totales pour l'exercice précédent incluaient (i) la contribution pour un trimestre de notre activité de câblodistribution au Luxembourg avant la cession à Eltrona au 1<sup>er</sup> avril 2020, ainsi que (ii) 32,9 millions € de dépréciation de goodwill sur De Vijver Media suite à la réévaluation de son plan stratégique à long terme, ceci reflétant l'impact de la pandémie de Covid-19 sur son profil financier. En excluant cette dépréciation du goodwill en 2020, la croissance sous-jacente en glissement annuel de nos charges totales aurait été plus élevée. Les charges totales représentent environ 77% des produits sur l'exercice 2021, soit un pourcentage similaire à celui de l'exercice 2020. Le coût des services fournis représentait, en pourcentage, environ 49% des produits pour l'exercice 2021 (exercice 2020 : environ 54%), tandis que les frais de vente et les frais généraux et administratifs représentaient environ 28% du total des produits pour l'exercice 2021 (exercice 2020 : environ 23%).

Nos charges d'exploitation, qui comprennent (i) les frais d'exploitation du réseau, (ii) les coûts directs, (iii) les frais de personnel, (iv) les frais de vente et de marketing, (v) les frais de sous-traitance et de services professionnels et (vi) les autres coûts indirects, ont augmenté de 3% en base rapportée sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 et reflétaient des changements dans le traitement comptable IFRS de certains coûts liés au contenu pour les packs de divertissement premium et les droits de retransmission du football belge en raison de changements liés aux contrats sous-jacents (voir 2 Faits marquants sur le plan financier pour de plus amples informations). Sur une base remaniée, nos charges d'exploitation pour l'exercice 2021 sont restées globalement stables par rapport à l'exercice précédent. Ceci résulte d'une baisse de 4% et 6% respectivement de nos coûts directs et de nos frais de vente et de marketing, contribuant à compenser les augmentations dans d'autres postes de coûts, comme décrit plus loin.

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, nos charges totales ont atteint 533,3 millions d'euros, soit une baisse de près de 1% par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre de l'année précédente. Sur une base remaniée, nos charges d'exploitation au cours du trimestre ont diminué de près de 1% en glissement annuel, ce qui résulte d'une dynamique similaire à celle décrite ci-dessus.

#### **CHARGES D'EXPLOITATION DU RÉSEAU**

Les charges d'exploitation du réseau pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 ont atteint 205,2 millions € (T4 2021: 47,5 millions €), ce qui traduit une augmentation en glissement annuel de 4% et 3% respectivement en base rapportée et remaniée liée à (i) une proportion plus élevée de visites techniques chez les clients vu la progression du télétravail dans le cadre de la pandémie de Covid-19, et (ii) la reprise de notre programme de commutation analogique « Signal Switch » comme mentionné au point 1.5 Télévision.

#### **COÛTS DIRECTS (PROGRAMMATION ET DROITS D'AUTEUR, INTERCONNEXION ET AUTRES)**

Nos coûts directs comprennent toutes les dépenses directes, notamment les coûts liés (i) à la programmation et aux droits d'auteur, y compris, à compter du 3<sup>e</sup> trimestre 2020, les coûts liés à l'achat de contenus pour nos packs « Streamz », « Streamz+ » et « Play More » ainsi que les frais liés aux droits de diffusion du football belge, (ii) à l'interconnexion et (iii) aux ventes de combinés et aux subsides. Sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, nos coûts directs ont atteint 522,0 millions €, soit, par rapport à l'exercice 2020, une hausse de 1% qui reflète les changements susmentionnés dans le traitement comptable IFRS de certains coûts liés au contenu pour les packs de divertissement premium et les droits de retransmission du football belge à cause de changements liés aux contrats sous-jacents. Sur une base remaniée, nos coûts directs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 ont diminué de 4% en glissement annuel en raison d'une baisse significative des frais d'interconnexion qui a plus que compensé l'augmentation des frais de programmation et des coûts liés aux achats de combinés. Au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, nous avons encouru 141,0 millions € de coûts directs, soit une baisse de 3% en base rapportée et remaniée résultant des mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus.

#### **FRAIS DE PERSONNEL**

Les frais de personnel pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 s'établissent à 277,4 millions € (T4 2021 : 73,2 millions €), ce qui, par rapport à l'exercice précédent, représente respectivement une hausse de 2% et une évolution stable en base rapportée et remaniée. Ceci est le résultat (i) d'un effectif moyen en hausse et (ii) de l'effet de l'indexation obligatoire des salaires à partir de début 2021. Ce dernier élément aura également un impact sur notre base de coûts en 2022, comme indiqué dans nos perspectives pour l'exercice 2022.

#### **FRAIS DE VENTE ET DE MARKETING**

Nos frais de vente et de marketing pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 s'élèvent à 88,1 millions €, soit une baisse de 8% en glissement annuel. Sur une base remaniée, nos frais de vente et de marketing pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont diminué de 6% en glissement annuel en raison de changements dans le timing de certaines de nos campagnes de marketing. Au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, nos frais de vente et de marketing ont atteint 28,3 millions €, soit une baisse de 13% par rapport à la même période de l'année précédente, tant en base rapportée que remaniée.

**SOUS-TRAITANCE ET SERVICES PROFESSIONNELS**

Les frais de sous-traitance et de services professionnels ont atteint 31,8 millions € pour l'exercice 2021 (T4 2021 : 8,2 millions €), soit une hausse de 12% en glissement annuel à la fois en base rapportée et remaniée, les charges de 2020 reflétant l'impact de la pandémie mondiale de Covid-19 avec une baisse des coûts.

**AUTRES COÛTS INDIRECTS**

Les autres coûts indirects ont atteint 103,8 millions € pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 (T4 2021 : 28,3 millions €), soit une augmentation de 16% par rapport à l'exercice précédent en base rapportée et remaniée, ceci en raison de l'augmentation des coûts liés aux centres d'appel externalisés engendrés par les règles Covid-19 rendant le travail à domicile obligatoire.

**AMORTISSEMENTS ET RESTRUCTURATION, Y COMPRIS LA DÉPRÉCIATION D'ACTIFS AVEC UNE DURÉE DE VIE LONGUE ET LE GAIN SUR LA CESSIION D'ACTIFS**

Les amortissements, y compris la dépréciation d'actifs avec une durée de vie longue, le gain sur la vente d'actifs et les charges de restructuration, ont atteint 726,3 millions € pour l'exercice 2021 (T4 2021 : 192,9 millions €), contre 749,4 millions € pour l'exercice précédent, lequel incluait les 32,9 millions € de dépréciation de goodwill susmentionnés.

**2.3 Résultat net****PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES**

Sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, les charges financières nettes ont atteint un total de 79,4 millions €, contre 233,1 millions € en 2020. Les produits financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont sensiblement augmenté en glissement annuel, s'établissant à 308,4 millions € contre 241,1 millions € l'année précédente, ce chiffre incluant un gain hors trésorerie sur nos produits dérivés de 306,7 millions €, tandis que le chiffre de l'exercice précédent reflétait un gain de change net de 240,2 millions €. Les charges financières pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 ont diminué de 18% pour s'établir à 387,8 millions €, contre 474,2 millions € en 2020. Les charges financières pour l'exercice 2021 incluent une perte de change hors trésorerie de 199,9 millions € sur notre dette libellée en USD, tandis que l'année précédente, les charges financières reflétaient une perte hors trésorerie de 252,2 millions € sur nos produits dérivés et une perte de 15,2 millions € sur l'extinction de dettes. Comme indiqué sous 2.8 Profil de dette, solde de trésorerie et ratio de dette nette, notre dette libellée en USD a été couverte jusqu'aux dates d'échéance respectives, ce qui a limité l'impact des fluctuations de change sur nos flux de trésorerie. Si l'on exclut l'impact des pertes liées à la fois aux produits dérivés et aux opérations de change, nos charges d'intérêts nettes pour l'exercice 2021 ont diminué de 9%, ceci reflétant l'avantage de certaines opérations de refinancement en 2020.

Les charges financières nettes au 4e trimestre 2021 ont atteint 13,2 millions €, contre 79,8 millions € pour la même période de l'exercice précédent, ce qui incluait une perte hors trésorerie sur nos produits dérivés de 148,4 millions d'euros au 4e trimestre de l'exercice précédent, contre un gain hors trésorerie de 78,3 millions € au 4e trimestre 2021. Nous avons également enregistré une perte de change hors trésorerie de 45,5 millions € au 4e trimestre 2021, contre un gain de change hors trésorerie de 115,4 millions € au 4e trimestre 2020.

**IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**

Nous avons enregistré une charge d'impôt sur le résultat de 113,3 millions € pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 (T4 2021 : 16,8 millions €), contre 50,7 millions € pour l'exercice 2020. L'an dernier, nos charges d'impôt sur le résultat avaient été influencées favorablement par la comptabilisation de la déduction d'impôt pour revenus d'innovation, ce qui incluait un effet non récurrent des déductions relatives aux périodes antérieures, alors que le chiffre de l'exercice 2021 reflète une imposition plus normale.

**RÉSULTAT NET**

Nous avons réalisé un bénéfice net de 393,6 millions € sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, contre 338,5 millions € l'année précédente. Cette solide augmentation de 16% du bénéfice net résulte d'une baisse significative des charges financières nettes et de l'augmentation de 1% du bénéfice opérationnel, ceci étant en partie contrebalancé par une augmentation de la charge d'impôt sur le résultat et une dépréciation de 12,2 millions € sur notre participation de 50% (moins une action) moins un part dans l'opérateur de câble

luxembourgeois Eltrona après la revue de son plan stratégique à moyen terme. Sur l'exercice 2021, nous avons réalisé une marge bénéficiaire nette de 15,2%, soit une augmentation de 210 points de base par rapport à l'exercice précédent.

Au 4e trimestre 2021, nous avons réalisé un bénéfice net de 91,9 millions €. Ceci représente, par rapport à la même période de l'année précédente, une solide augmentation de 127% résultant d'une hausse de 5% du bénéfice opérationnel et d'une baisse de 83% des charges financières nettes, partiellement contrebalancé par la dépréciation sur notre participation dans Eltrona. Cela s'est traduit par une marge bénéficiaire nette de 13,8% sur le trimestre, contre 6,1% au 4e trimestre de l'année précédente.

## 2.4 Adjusted EBITDA

Sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, nous avons réalisé un Adjusted EBITDA de 1.367,5 millions €, ce qui représente une petite diminution de moins de 1% par rapport aux 1.378,0 millions € réalisés en 2020. Cette baisse s'explique principalement par (i) les changements susmentionnés dans le résultat comptable IFRS de certains coûts liés au contenu pour les packs de divertissement premium et les droits de retransmission du football belge en raison de changements liés aux contrats sous-jacents (voir 2 Faits marquants sur le plan financier pour plus d'information) et (ii) la cession de notre activité de câblodistribution au Luxembourg à Eltrona, comme indiqué précédemment. Pour l'exercice 2021, nous avons réalisé une marge d'Adjusted EBITDA de 52,7%, contre 53,5% en 2020.

Sur une base remaniée, en excluant ces impacts, notre Adjusted EBITDA pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 a augmenté de près de 2% (+1,6%) grâce au retour à la croissance du chiffre d'affaires sur la période et à notre capacité à maintenir nos charges d'exploitation globalement stables par rapport à 2020, lorsque les restrictions imposées par la pandémie de Covid-19 avaient quelque peu favorisé notre base de coûts. Ce faisant, nous avons réussi à respecter nos prévisions pour l'exercice 2021, soit le haut de la fourchette de 1 à 2%. Sur une base remaniée, nous avons réussi à étendre notre marge d'Adjusted EBITDA de 40 points de base sur l'exercice 2021 par rapport à l'année précédente

Au 4e trimestre 2021, l'Adjusted EBITDA a atteint 340,4 millions €, ce qui représente une augmentation d'environ 1% tant en base rapportée que remaniée par rapport aux 336,9 millions € enregistrés au dernier trimestre de l'année précédente. Cela s'est traduit par une saine marge d'Adjusted EBITDA de 51,0%, en hausse de 30 points de base par rapport au 4e trimestre 2020. L'augmentation de l'Adjusted EBITDA au cours du trimestre est due à la baisse des coûts directs et des frais de vente et de marketing, qui a plus que compensé l'augmentation des autres postes de coûts.

**Tableau 1 : Rapprochement entre le bénéfice sur la période et l'Adjusted EBITDA (non audité)**

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour l'exercice se terminant au		
	31 décembre			31 décembre		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
<b>Bénéfice de la période</b>	<b>91,9</b>	<b>40,4</b>	<b>127 %</b>	<b>393,6</b>	<b>338,5</b>	<b>16 %</b>
Impôts	16,8	7,2	133 %	113,3	50,7	123 %
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	(0,5)	(1,4)	(64) %	0,7	(0,7)	N.M.
Dépréciation d'investissements dans des entités mises en équivalence	12,2	—	100%	12,2	—	100%
Perte (gain) sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	—	1,0	(100) %	—	(27,5)	(100) %
Charges (produits) financières nettes	13,2	79,8	(83) %	79,4	233,1	(66) %
Amortissements, dépréciations et gains sur la vente d'actifs	192,8	196,5	(2) %	725,1	743,9	(3) %
<b>EBITDA</b>	<b>326,4</b>	<b>323,5</b>	<b>1 %</b>	<b>1 324,3</b>	<b>1 338,0</b>	<b>(1)%</b>
Rémunération en actions	11,0	11,0	— %	28,3	29,8	(5) %
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	5,2	2,2	136 %	18,0	5,3	240 %
Coûts de restructuration	0,1	0,2	(50) %	1,2	5,5	(78) %
Ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise	(2,3)	—	100%	(4,3)	(0,6)	617 %
<b>Adjusted EBITDA</b>	<b>340,4</b>	<b>336,9</b>	<b>1 %</b>	<b>1 367,5</b>	<b>1 378,0</b>	<b>(1)%</b>
<b>Marge Adjusted EBITDA</b>	<b>51,0 %</b>	<b>50,7 %</b>		<b>52,7 %</b>	<b>53,5 %</b>	
<b>Marge bénéfice net</b>	<b>13,8 %</b>	<b>6,1 %</b>		<b>15,2 %</b>	<b>13,1 %</b>	

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

## 2.5 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement à imputer ont atteint 635,6 millions € sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, un chiffre en hausse de 6% par rapport à l'exercice précédent et qui équivaut à environ 25% du chiffre d'affaires de la période (exercice 2020 : environ 23%). Nos dépenses d'investissement à imputer pour l'exercice 2021 incluent l'impact (i) de la prolongation de trois ans du contrat de diffusion de la Premier League britannique de football jusqu'à la saison 2024-2025 et (ii) d'une prolongation temporaire de six mois de nos licences de spectre mobile 2G et 3G en mars et septembre de cette année pour un montant total de 16,8 millions d'euros, dans l'attente de la prochaine vente aux enchères du spectre multibande dont le lancement est prévu vers la fin du 2e trimestre 2022. En outre, la base de comparaison d'une année à l'autre a été influencée par (a) l'impact de la coentreprise de divertissement premium Streamz, comme indiqué au point 2 Faits marquants sur le plan financier et (b) la cession de notre ancienne activité câble au Luxembourg (déconsolidée à partir du 1er avril 2020). Si l'on exclut des dépenses d'investissement à imputer la comptabilisation de (i) certains droits de diffusion du football, (ii) des licences du spectre mobile susmentionnés et (iii) certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location, nos dépenses d'investissement à imputer pour l'exercice 2021 s'établissent à 542,8 millions €, ce qui équivaut à environ 21% du chiffre d'affaires et ce qui représente une hausse légère de 1% en glissement annuel.

Les dépenses d'investissement liées aux équipements privés d'abonnés, qui comprennent entre autres les dépenses en boîtiers décodeurs, modems et lignes Wi-Fi, ont atteint 94,4 millions € pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 (T4 2021 : 21,3 millions €) et affichent une légère hausse de 1% par rapport à l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement liées aux équipements privés d'abonnés pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 représentaient environ 17% de nos dépenses totales d'investissement à imputer (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de diffusion du football et de l'impact susmentionné des licences du spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location).

Les dépenses d'investissement à imputer pour le développement et la modernisation du réseau s'élevaient à 69,0 millions € pour l'exercice 2021 (T4 2021 : 22,5 millions €), soit une diminution de 11% par rapport à l'exercice précédent, un chiffre qui reflète principalement une diminution relative des investissements dans nos infrastructures réseau fixes et mobiles, et dans une moindre mesure l'impact du Covid-19 sur nos activités de terrain. Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, les dépenses d'investissement liées au réseau représentaient environ 13% de la totalité des dépenses d'investissement à imputer (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission du football et de l'impact susmentionné des licences du spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location).

Les dépenses d'investissement en produits et services, qui recouvrent entre autres nos investissements dans le développement de produits et la mise à niveau de nos plateformes et systèmes IT, ont atteint 173,0 millions € pour l'exercice 2021 (T4 2021 : 48,2 millions €). Ceci représente une solide augmentation de 13% en glissement annuel, ce qui reflète la hausse des dépenses liées à notre programme de mise à niveau IT. Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, les dépenses d'investissement pour les produits et services représentaient environ 32% de la totalité des dépenses d'investissement à imputer (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de retransmission du football et de l'impact susmentionné des licences du spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location).

Les autres dépenses d'investissement à imputer comprennent (i) des rénovations et remplacements d'équipements réseau, (ii) des frais de programmation et d'acquisition de contenus sportifs, y compris certains contenus acquis par De Vijver Media, (iii) certains investissements récurrents dans notre plate-forme et nos systèmes IT et (iv) des acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location. Elles ont atteint 299,2 millions € pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 (T4 2021 : 126,4 millions €), ce qui représente une augmentation de 10% par rapport à l'exercice précédent et inclut la prolongation susmentionnée des droits de diffusion de la Premier League britannique de football. Conformément au référentiel IFRS de l'UE, ces droits ont été actés et amortis à mesure que la saison progresse.

Ce qui précède implique qu'environ 62% des dépenses d'investissement à imputer pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de retransmission du football et de l'impact susmentionné des licences du spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location) étaient évolutives et liées à la croissance du nombre d'abonnés. Nous continuons à surveiller étroitement nos dépenses d'investissement afin qu'elles contribuent à des rendements croissants.

Au 4e trimestre 2021, nos dépenses d'investissement à imputer ont atteint 218,4 millions €, un chiffre qui représente une solide augmentation de 29% par rapport au 4e trimestre de l'année précédente et qui résulte de la prolongation susmentionnée des droits de diffusion de la Premier League britannique de football. En pourcentage du chiffre d'affaires, nos dépenses d'investissement à imputer au 4e trimestre 2021 représentaient environ 33%, contre environ 26% pour la même période de l'année précédente. Si l'on exclut des dépenses d'investissement à imputer la comptabilisation de certains droits de diffusion du football et l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location, nos dépenses d'investissement à imputer pour le 4e trimestre 2021 s'établissent à 159,0 millions €, ce qui équivaut à environ 24% du chiffre d'affaires et ce qui représente une augmentation de 14% en glissement annuel. Environ 58% des dépenses d'investissement à imputer du trimestre (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de retransmission du football et l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location) étaient évolutives et liées à la croissance du nombre d'abonnés.

**Tableau 2 : Rapprochement entre les investissements à imputer et les investissements nets (non audité)**

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour l'exercice se terminant au		
	31 décembre			31 décembre		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
<b>Dépenses d'investissement à imputer</b>	<b>218,4</b>	<b>169,5</b>	<b>29 %</b>	<b>635,6</b>	<b>597,0</b>	<b>6 %</b>
Actifs via des dispositifs de financement par le fournisseur lié au capital	(13,1)	(16,3)	(20) %	(53,3)	(80,8)	(34) %
Actifs via des contrats de location	(16,6)	(43,3)	(62) %	(49,5)	(90,6)	(45) %
Variations en passifs courants liés aux investissements	(59,2)	25,3	N.M.	(53,7)	46,2	N.M.
<b>Dépenses d'investissement en espèces</b>	<b>129,5</b>	<b>135,2</b>	<b>(4)%</b>	<b>479,1</b>	<b>471,8</b>	<b>2 %</b>

## 2.6 Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles

Nous avons généré un Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles (auparavant 'Flux de trésorerie opérationnel disponible') de 824,7 millions € pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, contre 840,8 millions € pour l'exercice 2020. Cette baisse de 2% en glissement annuel s'explique principalement par la hausse légère des dépenses d'investissement à imputer par rapport à l'exercice clos au 31 décembre 2020 (hors comptabilisation des droits de diffusion du football, des licences du spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location). Sur une base remaniée et en excluant les éléments mentionnés ci-dessus, l'Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 est resté stable en glissement annuel, ce qui est conforme à nos prévisions pour l'exercice 2021. Ce faisant, nous avons également réussi à respecter nos prévisions à moyen terme en réalisant un TCAC de près de 7% (+6,9%), alors que nos prévisions étaient de 6,5% à 8%.

Au 4e trimestre 2021, nous avons enregistré une baisse de 8% de l'Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles, qui passe de 197,9 millions € pour la même période de l'année précédente à 181,4 millions €, suite à la hausse des dépenses d'investissement à imputer par rapport au même trimestre de l'année précédente (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de diffusion du football et certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location).

**Tableau 3 : Rapprochement Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles (non audité)**

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour l'exercice se terminant au		
	31 décembre			31 décembre		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
<b>Adjusted EBITDA</b>	<b>340,4</b>	<b>336,9</b>	<b>1 %</b>	<b>1 367,5</b>	<b>1 378,0</b>	<b>(1)%</b>
Dépenses d'investissement à imputer	(218,4)	(169,5)	29 %	(635,6)	(597,0)	6 %
Comptabilisation des droits de retransmission du football	55,0	—	100%	58,4	6,0	873 %
Comptabilisation des licences du spectre mobile	—	—	—%	16,8	—	100%
Comptabilisation de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location	4,4	30,5	(86) %	17,6	53,8	(67) %
<b>Dépenses d'investissement à imputer (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football, des licences pour le spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location)</b>	<b>(159,0)</b>	<b>(139,0)</b>	<b>14 %</b>	<b>(542,8)</b>	<b>(537,2)</b>	<b>1 %</b>
<b>Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles (précédemment flux de trésorerie opérationnel disponible)</b>	<b>181,4</b>	<b>197,9</b>	<b>(8)%</b>	<b>824,7</b>	<b>840,8</b>	<b>-2 %</b>

## 2.7 Flux de trésorerie et liquidité

### FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, nos activités d'exploitation ont généré 1.029,6 millions € de trésorerie nette, contre 1.057,4 millions € pour l'exercice précédent. La trésorerie nette provenant de nos activités d'exploitation pour l'exercice 2020 incluait l'impact de la cession de notre ancienne activité de câblodistribution au Luxembourg (déconsolidée à compter du 1er avril 2020). Le flux de trésorerie net opérationnel a diminué de 3% en glissement annuel, le gain provenant de la diminution à la fois des impôts en espèces et des charges d'intérêts en espèces par rapport à l'exercice 2020 ayant été plus que contrebalancé par l'évolution négative de notre fonds de roulement.

Au 4e trimestre 2021, la trésorerie nette générée par nos activités d'exploitation a atteint 286,3 millions d'euros, soit une diminution de 13% en glissement annuel reflétant une évolution négative du fonds de roulement due à la saisonnalité de certains flux de trésorerie entrants et sortants de fin d'année.

### FLUX DE TRÉSORERIE NETS AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Nous avons utilisé 497,6 millions € de trésorerie nette dans des activités d'investissement sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, soit une hausse de 5% par rapport aux 475,6 millions € de l'année précédente. La trésorerie nette utilisée dans des activités d'investissement pour l'exercice 2021 reflète la prolongation temporaire susmentionnée de nos licences de spectre mobile aux premier et troisième trimestres de cette année avant la vente aux enchères multibande de l'année prochaine, tandis que la trésorerie nette utilisée dans des activités d'investissement au cours de l'exercice 2020 avait été influencée positivement par la transaction Streamz OTT avec DPG Media. Nous avons recours à un programme de financement par le fournisseur qui nous permet d'étendre nos délais de paiement vis-à-vis de certains fournisseurs à 360 jours pour un coût global intéressant. Sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, nous avons acquis 53,3 millions € d'actifs via des dispositifs de financement par le fournisseur lié au capital (T4 2021 : 13,1 millions €), avec un impact positif sur la trésorerie nette utilisée dans des opérations d'investissement pour le même montant. Cela représente une baisse en glissement annuel de 34% et 20% respectivement par rapport à l'exercice 2020 et au 4e trimestre 2020. Veuillez consulter la Section 2.5 - Dépenses d'investissement pour un rapprochement entre les dépenses d'investissement à imputer et les dépenses d'investissement en espèces.

Au 4e trimestre 2021, nous avons utilisé 124,5 millions € de trésorerie nette dans des opérations d'investissement, un chiffre en recul de 10% par rapport à la même période de l'année précédente, ce qui reflète une diminution des dépenses d'investissement en espèces au cours du trimestre.

#### **TRÉSORERIE NETTE UTILISÉE DANS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, la trésorerie nette utilisée dans des activités de financement a été de 474,5 millions €, contre 601,2 millions € pour l'exercice 2020, ce qui représente une forte baisse de 21% en glissement annuel. Notre flux de trésorerie de financement net de l'année dernière reflétait (i) le lancement et l'achèvement de notre programme de rachat d'actions 2020 de 34,4 millions € au cours du 1er trimestre 2020, (ii) le remboursement volontaire de 56,6 millions € d'une partie de nos Senior Secured Fixed Rate Notes, ainsi que (iii) 292,3 millions € de dividendes payés aux actionnaires dans le cadre de notre politique de rémunération des actionnaires. La trésorerie nette utilisée dans les activités de financement pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 reflète (a) une réduction nette de 68,4 millions € de nos prêts et emprunts en cours, y compris les remboursements prévus dans le cadre de notre programme de financement par le fournisseur, (b) des distributions de dividendes aux actionnaires de 306,2 millions €, en hausse de 5% en glissement annuel, ce qui représente à la fois le dividende complémentaire payé en mai 2021 et le dividende intérimaire de décembre 2021 et (c) le lancement de notre programme de rachat d'actions 2021 à partir de fin novembre (12,8 millions €). Le reste de la trésorerie nette utilisée dans des activités de financement se compose principalement de remboursements au titre de contrats de location et autres paiements financiers.

Au 4e trimestre 2021, nous avons utilisé 216,6 millions € de trésorerie nette dans des activités de financement, contre 190,6 millions € au 4e trimestre de l'année précédente. La trésorerie nette utilisée dans des activités de financement au cours du trimestre reflète principalement les effets de notre politique de rémunération des actionnaires, qui s'est traduite par un dividende intérimaire de 150,2 millions d'euros et une sortie de fonds de 12,8 millions € dans le cadre du programme de rachat d'actions susmentionné.

#### **FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLE AJUSTÉ**

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, nous avons généré un résultat robuste par rapport à nos perspectives de flux de trésorerie disponible ajusté pour l'exercice 2021, dépassant le milieu de notre fourchette de 420,0 à 440,0 millions € de 1,2 millions €, soit une augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente sur la même base. Au cours du quatrième trimestre de 2021, nous avons modifié notre définition publiée du flux de trésorerie disponible ajusté pour inclure (i) les paiements en espèces pour les coûts directs d'acquisition et de cession et (ii) les paiements de principal sur les contrats de location liés au réseau ajoutés avant acquisition, qui étaient tous deux auparavant exclus de notre définition du flux de trésorerie disponible ajusté et donc exclus de nos perspectives pour l'exercice 2021 de 420,0 à 440,0 millions €. En incluant ces paiements dans notre définition révisée telle que publiée du flux de trésorerie disponible ajusté, comme détaillé dans la section 2. Faits marquants financiers, notre résultat de flux de trésorerie disponible ajusté pour l'exercice 2021 s'est élevé à 404,9 millions €, en hausse de 3 % par rapport aux 393,1 millions € que nous avons générés en 2020 sur la même base. Notre flux de trésorerie disponible ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprenait 12,2 millions € de paiements en espèces pour les coûts directs d'acquisition et de cession et 14,1 millions € de paiements de principal sur les contrats de location liés au réseau ajoutés avant acquisition. La croissance de notre flux de trésorerie disponible ajusté résulte (i) d'une baisse de 14,5 millions d'euros des impôts en espèces payés en lien avec l'année précédente et (ii) d'une baisse de 9,3 millions d'euros des charges d'intérêts en espèces résultant du refinancement de nos prêts à terme début 2020, ceci étant contrebalancé en partie par une diminution de 5,0 millions € de notre programme de financement par le fournisseur.

Notre flux de trésorerie disponible ajusté au quatrième trimestre 2021, en incluant 9,5 millions € de paiements en espèces pour les coûts directs d'acquisition et de cession et 4,3 millions € de paiements en principal sur les contrats de location liés au réseau ajoutés avant acquisition, était de 103,3 millions €. La diminution de 32% en glissement annuel est notamment due à une contribution négative de 27,6 millions € de notre programme de financement par le fournisseur due à la saisonnalité des paiements sous-jacents.

## 2.8 Profil de dette, solde de trésorerie et ratio de dette nette

### PROFIL DE DETTE

Au 31 décembre 2021, le solde total de la dette (y compris les intérêts courus) s'établissait à 5.579,1 millions €, dont un montant en principal de 1.418,2 millions € lié aux Senior Secured Fixed Rate Notes libellées en USD échéant en mars 2028 et un montant en principal de 3.125,5 millions € dû au titre de notre facilité de crédit de premier rang modifiée de 2020 échéant entre avril 2028 et avril 2029. Le solde total de la dette au 31 décembre 2021 comprend également un montant en principal de 346,0 millions € lié à notre programme de financement par le fournisseur, le reste correspondant pour l'essentiel aux obligations au titre de contrats de location liées à l'acquisition d'Interkabel et d'autres contrats de location.

Au 31 décembre 2021, nous avons une dette à court terme de 346,0 millions € liée à notre programme de financement par le fournisseur, échéant entièrement dans les douze mois, avec une marge de 195 points de base au-dessus de l'EURIBOR (seuil de 0 %). Cela représente une diminution, respectivement, de 5,0 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2020 et de 16,9 millions d'euros par rapport au 30 septembre 2021, des chiffres qui reflètent le caractère saisonnier de certains de nos paiements prévus au titre du financement par les fournisseurs et qui ont un impact négatif sur nos flux de trésorerie disponibles ajustés pour les mêmes montants dans les deux périodes. Pour l'ensemble de l'année 2022, nous prévoyons une évolution globalement stable par rapport au 31 décembre 2021, comme l'indiquent nos prévisions de flux de trésorerie disponibles ajustés pour l'exercice 2022, mais avec une certaine saisonnalité dans certains de nos paiements d'un trimestre à l'autre.

Tous les risques de taux d'intérêt flottant et risques de change ont été couverts jusqu'à l'échéance de ces instruments de dette par le biais d'une série de produits dérivés, améliorant ainsi la visibilité de notre futur flux de trésorerie disponible ajusté. En excluant les dettes à court terme liées à notre programme de financement par le fournisseur, nous ne devons faire face à aucune échéance de dettes avant mars 2028, avec une durée moyenne pondérée d'environ 6,5 ans au 31 décembre 2021. En outre, nous avons pleinement accès aux 555,0 millions € d'engagements non utilisés au titre de nos facilités de crédit renouvelables au 31 décembre 2021, avec certaines disponibilités jusqu'en septembre 2026.

**SYNTHÈSE DES DETTES ET PLANS DE PAIEMENT**

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des montants en principal de nos principaux instruments de dette et de nos plans de paiement au 31 décembre 2021.

**Tableau 4 : Synthèse des dettes au 31 décembre 2021 (non audité)**

	Facilité totale au	Montant prélevé	Montant disponible	Échéance	Taux d'intérêt	Paiement des intérêts dus
31 décembre 2021						
(en millions €)						
<b>Senior Credit Facility ajusté en 2020</b>						
Prêt à terme AR	2 015,5	2 015,5	—	30 avril 2028	Flottant   LIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,00%	Mensuel
Prêt à terme AQ	1 110,0	1 110,0	—	30 avril 2029	Flottant   EURIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,25%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Facilité de crédit renouvelable I	510,0	—	510,0	31 mai 2026	Flottant   EURIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,25%	Trimestriel (commission d'engagement)
<b>Senior Secured Fixed Rate Notes</b>						
600 millions € Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 (Facilité AK)	540,0	540,0	—	1 mars 2028	Fixe   3,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
1 milliard USD Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 (Facilité AJ)	878,2	878,2	—	1 mars 2028	Fixe   5,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
<b>Autre</b>						
Facilité de crédit renouvelable	20,0	—	20,0	30 septembre 2026	Flottant   EURBOR 1 mois (0% seuil) + 2,25%	Trimestriel (commission d'engagement)
Facilité overdraft	25,0	—	25,0	31 décembre 2022	Flottant   EURIBOR 1 mois (0% seuil) + 1,60%	Trimestriel (commission d'engagement)
<b>Montant total nominal</b>	<b>5 098,7</b>	<b>4 543,7</b>	<b>555,0</b>			

Remarque : Dans le tableau ci-dessus, la dette de Telenet libellée en USD a été convertie en EUR au taux de change EUR/USD en vigueur au 31 décembre 2021. Telenet ayant conclu plusieurs transactions sur instruments dérivés pour couvrir à la fois le taux d'intérêt flottant sous-jacent et les risques de change, les montants couverts équivalents en EUR étaient respectivement de 2.041,5 millions € (prêt à terme AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes de 1,0 milliard USD échéant en 2028). Pour le calcul de son ratio d'endettement net, Telenet utilise les montants couverts équivalents en EUR compte tenu de l'exposition au risque économique sous-jacent.

**SOLDE DE TRÉSORERIE ET MOYENS DISPONIBLES**

Au 31 décembre 2021, nous détenions 139,5 millions € de trésorerie et équivalents de trésorerie, contre 194,3 millions € au 30 septembre 2021 et 82,0 millions € au 31 décembre 2020. Afin de réduire le risque lié à la concentration des contreparties, nos équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire cotés AAA sont placés auprès d'institutions financières européennes et américaines de premier ordre et nous nous efforçons d'investir au moins 75 % de notre trésorerie et équivalents de trésorerie dans des fonds du marché monétaire cotés AAA. En plus de notre solde de trésorerie disponible, nous avons également accès à 555,0 millions € d'engagements disponibles au titre de notre facilité de crédit de premier rang modifiée 2020 et de nos autres facilités de crédit renouvelable, sous réserve du respect des conventions mentionnées ci-après. Par rapport au 30 septembre 2021, notre solde de trésorerie à la fin de 2021 a fortement diminué en raison du paiement du dividende intérimaire de 150,2 millions € début décembre 2021 et du lancement de notre programme de rachat d'actions 2021 fin novembre 2021. Jusqu'au 31 décembre 2021, nous avons racheté 412.709 de notre actions propres dans le cadre de ce programme, pour un montant total de 12,8 millions €. Le programme susmentionné avait ainsi été réalisé à 40 % environ à la fin du quatrième trimestre 2021.

**RATIO DE DETTE NETTE**

À l'occasion du Capital Markets Day de décembre 2018 – avec mise à jour fin octobre 2020, lorsque nous avons renforcé notre politique de rémunération de l'actionnaire – nous avons confirmé notre cadre de ratio de levier, à savoir un ratio de Dette nette totale sur Adjusted EBITDA consolidé annualisé maintenu à 3,5x-4,5x (« net total leverage »). En l'absence d'acquisitions majeures et/ou de changements significatifs au niveau de l'activité ou du cadre réglementaire, nous entendons rester proches du point médian de 4,0x en maintenant un niveau attrayant et soutenable de rémunération de l'actionnariat. Cela inclut à présent un dividende brut plancher par action de 2,75 €, ce qui représente le haut de la précédente fourchette de 50-70 % de taux de distribution en pourcentage du flux de trésorerie disponible ajusté. Au 31 décembre 2021, notre ratio d'endettement net total était de 4,0x, ce qui représente une légère augmentation par rapport au ratio de 3,9x communiqué au 30 septembre 2021, ceci en raison des paiements de dividendes susmentionnés au cours du trimestre.

Notre 'net covenant leverage', tel que calculé dans le cadre de la facilité de crédit de premier rang modifiée 2020, diffère du 'net total leverage' et n'inclut pas (i) les passifs de location-financement, (ii) les éventuels passifs à court terme liés au financement par le fournisseur, mais inclut (iii) le 'Credit Facility Excluded Amount' (à savoir le montant le plus élevé entre 400,0 millions € et 0,25x l'EBITDA ajusté consolidé annualisé). Notre 'net covenant leverage' s'établissait à 3,0x au 31 décembre 2021, ce qui marque une légère augmentation par rapport au 30 septembre 2021 due aux distributions de dividendes susmentionnées au quatrième trimestre. Notre ratio de dette nette actuel prévu par convention ('net covenant leverage') est sensiblement inférieur à la 'springing maintenance covenant' de 6,0x et au test de ratio d'endettement de 4,5x le 'net senior leverage'. Cependant, la 'maintenance covenant' précitée s'applique uniquement dans le cas où nous utiliserions 40 % ou plus de nos facilités de crédit renouvelables. Au 31 décembre 2021, nos facilités de crédit renouvelables étaient entièrement inutilisées, comme indiqué précédemment.

## 3 Perspectives et informations complémentaires

---

### 3.1 Perspectives

2022 sera pour Telenet une année charnière au cours de laquelle nous voulons mener à bien deux grands remaniements stratégiques. Premièrement, nous poursuivons des discussions constructives avec Fluvius sur le réseau de données du futur en Flandre et nous restons confiants quant à notre capacité à conclure un accord juridique contraignant au printemps, comme indiqué précédemment. Deuxièmement, nous avons bien progressé dans l'examen stratégique de notre activité de tours de téléphonie mobile, ce qui inclut une évaluation préliminaire du marché que nous espérons finaliser vers la fin du premier trimestre. Les effets de ces deux transactions potentielles n'ont pas encore été inclus dans nos perspectives pour l'exercice 2022 et ne seront pris en compte qu'à partir de la clôture et dans la mesure où elles se concrétiseront. Indépendamment des transactions potentielles susmentionnées, le conseil d'administration de Telenet reste fermement résolu à poursuivre la mise en œuvre de la politique de rémunération des actionnaires de la société, comme indiqué ci-après au point 3.2 Rémunération des actionnaires. En témoigne l'engagement du conseil à verser un dividende annuel brut ordinaire de 2,75 € par action conforme au dividende plancher appliqué à partir d'octobre 2020, et à maintenir un ratio d'endettement net total d'environ 4,0x en l'absence d'acquisitions majeures et/ou de changements significatifs dans notre activité ou notre cadre réglementaire.

En 2021, nous avons réussi à inverser l'évolution négative du chiffre d'affaires, grâce non seulement à la reprise des revenus de publicité et de production après le recul de 2020 lié à la pandémie de Covid-19, mais aussi à une légère croissance de nos revenus d'abonnement totaux. Pour ce qui est de l'année en cours, nous sommes convaincus de pouvoir maintenir la dynamique de croissance grâce à la progression constante de notre activité B2B et aux bonnes performances de nos activités résidentielles et médias. Nous visons ainsi une croissance organique du chiffre d'affaires d'environ 1% pour l'exercice 2022, contre +0,9% en 2021.

En ce qui concerne notre base de coûts, nous avons réussi à maintenir des charges d'exploitation globalement stables l'année dernière, ce qu'il sera difficile de reproduire en 2022 vu la perspective d'une augmentation des frais de personnel en raison de l'indexation automatique obligatoire des salaires de 3,6% à partir de janvier 2022 et l'impact négatif de la hausse des prix de l'énergie sur les frais d'exploitation du réseau. Malgré ces pressions inflationnistes, nous tablons toujours sur une augmentation de l'Adjusted EBITDA d'environ 1% pour l'exercice 2022 grâce à un suivi constant des charges d'exploitation et à un contrôle strict des coûts.

Ces dernières années, nous avons investi dans la croissance et nous sommes heureux de constater que nos investissements ciblés ont commencé à porter leurs fruits et se traduisent par une amélioration de l'évolution du chiffre d'affaires, comme indiqué plus haut. En 2022, nous continuerons à investir pour le futur, ce qui inclut entre autres des investissements dans la 5G et dans un fibrage plus poussé de notre réseau HFC en prévision de notre partenariat NetCo envisagé avec Fluvius plus tard dans l'année. Étant donné que la conclusion d'un accord juridiquement contraignant ne devrait intervenir qu'au printemps, avec un bouclage plus tard dans l'année sous réserve de l'accord réglementaire des autorités de la concurrence compétentes, nous avons avancé certains de nos investissements dans la fibre optique afin de maximiser les avantages de la conjoncture actuelle sur le marché. Si l'on fait abstraction des investissements dans la 5G et la fibre, nos dépenses d'investissement à imputer sous-jacentes en pourcentage du chiffre d'affaires (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de diffusion du football et des licences du spectre mobile) n'enregistreraient qu'une très légère hausse en 2022 par rapport à 2021. En revanche, en tenant compte des investissements dans la 5G et la fibre, nous prévoyons que les dépenses d'investissement à imputer (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de diffusion du football et des licences du spectre mobile) représenteront environ 25% du chiffre d'affaires en 2022. Nous continuerons à surveiller nos niveaux d'investissement afin de nous assurer qu'ils soient porteurs de rendements croissants.

En ce qui concerne le flux de trésorerie disponible ajusté, il a atteint 404,9 millions d'euros en 2021, ce qui inclut les paiements en espèces pour les coûts directs d'acquisition et de cession et les paiements en principal sur les contrats de location liés au réseau ajoutés avant acquisition, comme indiqué plus en détail au point 2.7. En ce qui concerne 2022, nous pensons pouvoir atténuer largement l'impact négatif de l'augmentation des

investissements sur notre flux de trésorerie disponible ajusté par diverses initiatives portant sur le fonds de roulement avec une évolution stable de la dette liée à notre programme de financement par le fournisseur par rapport au 31 décembre 2020. Avec pour objectif un flux de trésorerie disponible ajusté stable pour 2022 par rapport au flux de trésorerie disponible ajusté réalisé en 2021 (en incluant à la fois les paiements en espèces pour les coûts directs d'acquisition et de cession et les paiements en principal sur les contrats de location liés au réseau ajoutés avant acquisition), notre dividende plancher de 2,75 € (brut) par action reste largement couvert par le flux de trésorerie disponible ajusté généré de manière organique.

### **Tableau 5 : Prévisions**

Prévisions pour l'exercice 2022	Comme présenté le 10 février 2022
<b>Croissance des produits</b>	Environ 1%
<b>Croissance de l'Adjusted EBITDA<sup>(a)</sup></b>	Environ 1%
<b>Dépenses d'investissement à imputer par rapport aux produits<sup>(b)</sup></b>	Environ 25%
<b>Flux de trésorerie disponible ajusté<sup>(a, c)</sup></b>	Stable par rapport à l'exercice 2021 (FY 2021: 404,9 millions €)

(a) Des rapprochements quantitatifs avec le bénéfice net (y compris les taux de croissance du bénéfice net) et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour l'Adjusted EBITDA et le Flux de trésorerie disponible ajusté ne peuvent être fournis sans efforts déraisonnables dans la mesure où nous n'établissons pas de prévisions pour (i) certaines charges hors trésorerie, dont les amortissements et les réductions de valeur, restructurations et autres éléments opérationnels inclus dans le bénéfice net, ni pour (ii) des changements spécifiques dans le fonds de roulement ayant un impact sur les flux de trésorerie provenant d'activités opérationnelles. Les éléments pour lesquels nous n'établissons pas de prévisions peuvent varier fortement d'une période à l'autre.

(b) À l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission pour le football capitalisés et des licences pour le spectre mobile, et à l'exclusion de l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location sur nos dépenses d'investissement à imputer.

(c) En supposant que certains paiements soient effectués pour la prolongation temporaire de nos actuelles licences du spectre mobile 2G et 3G en 2022 – à l'exclusion toutefois des paiements pour toute future licence de spectre dans le cadre de la mise aux enchères multibande – et que le paiement de l'impôt dû sur l'exercice 2021 ne se produira pas avant le début de 2023.

## **3.2 Rémunération des actionnaires**

Sur la base de la politique de rémunération des actionnaires initialement présentée lors de notre Capital Markets Day de décembre 2018 et renforcée fin octobre 2020, nous avons payé un dividende intérimaire brut de 1,375 € par action début décembre 2021 (150,2 millions € au total), ce qui représentait 50% du dividende plancher de 2,75 € par action (brut) qui avait été fixé. Conformément à notre politique, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale annuelle des actionnaires, qui se tiendra fin avril 2022, d'approuver le paiement d'un dividende complémentaire brut de 1,375 € par action (149,4 millions € au total sur la base du nombre d'actions donnant droit à dividende en circulation à la date du présent communiqué). En cas d'approbation, le dividende sera mis en paiement le 4 mai 2022 et les actions Telenet seront négociées ex-dividende sur Euronext Brussels à compter du 2 mai 2022. En parallèle, nous continuons à exécuter le reste de notre programme de rachat d'actions 2021, réalisé à environ 40% à la fin de l'année 2021 et à environ 76% à la date du présent communiqué.

Le conseil d'administration reste fermement déterminé à respecter la politique de rémunération des actionnaires de la société telle que présentée lors de notre Capital Markets Day de décembre 2018 et telle que renforcée en octobre 2020, comme indiqué ci-dessus. En l'absence d'acquisitions majeures et/ou de changements significatifs au niveau de l'activité ou du cadre réglementaire, nous avons pour objectif de maintenir un ratio de Dette nette totale sur Adjusted EBITDA consolidé annualisé (« net total leverage ») proche du point médian de 4,0x par le biais d'un niveau attrayant et soutenable de rémunération de l'actionnariat. Cela inclut un dividende plancher fixe de 2,75 € (brut) par action. Le reste de nos flux de trésorerie disponibles ajustés peut encore être pris en considération pour des acquisitions relatives, des dividendes extraordinaires, des rachats d'actions supplémentaires, une réduction de la dette ou une combinaison de ces affectations.

### **3.3 Événements survenus après la date du bilan**

Il ne s'est produit, après le 31 décembre 2021, aucun événement significatif nécessitant une modification de l'information financière ou une mention dans le présent communiqué de presse.

### **3.4 Vérifications du Commissaire**

Le commissaire, KPMG Bedrijfsrevisoren - Réviseurs d'Entreprises, représenté par Götwin Jackers, a confirmé que ses procédures d'audit qui sont terminées quant au fond n'ont pas révélées d'anomalie significative dans les données comptables reprises dans le communiqué annuel de Telenet Group Holding SA.

## 4 Telenet Group Holding SA – Statistiques d'exploitation consolidés

Pour la période de trois mois se terminant au 31 décembre	2021	2020	Variation %
<b>Services d'abonnement</b>			
Maisons raccordables – Réseau Combiné <sup>(13)</sup>	3 405 800	3 373 000	1 %
<b>Télévision câblée</b>			
Télédistribution de base <sup>(6)</sup>	65 100	123 700	(47) %
Télévision premium <sup>(7)</sup>	1 696 900	1 688 000	1 %
<b>Total télévision câblée</b>	<b>1 762 000</b>	<b>1 811 700</b>	<b>(3)%</b>
<b>Internet haut débit</b>			
Internet haut débit résidentiel	1 491 800	1 463 900	2 %
Internet haut débit professionnel	233 900	233 200	— %
<b>Total internet haut débit <sup>(8)</sup></b>	<b>1 725 700</b>	<b>1 697 100</b>	<b>2 %</b>
<b>Téléphonie fixe</b>			
Téléphonie fixe résidentiel	965 700	1 032 700	(6) %
Téléphonie fixe professionnel	134 500	139 100	(3) %
<b>Total téléphonie fixe <sup>(9)</sup></b>	<b>1 100 200</b>	<b>1 171 800</b>	<b>(6)%</b>
<b>Unités génératrices totales de revenus <sup>(14)</sup></b>	<b>4 587 900</b>	<b>4 680 600</b>	<b>(2)%</b>
<b>Taux d'attrition <sup>(15)</sup></b>			
Télévision câblée	9,2 %	9,1 %	
Internet haut débit	7,6 %	8,5 %	
Téléphonie fixe	10,4 %	9,9 %	
<b>Relation client</b>			
Clients FMC	749 700	641 800	17 %
Total relations client <sup>(11)</sup>	2 032 300	2 048 100	(1) %
Services par relation client <sup>(11)</sup>	2,26	2,29	(1) %
ARPU par relation client (€ / mois) <sup>(11) (12)</sup>	59,2	58,7	1 %
Pour la période de trois mois se terminant au 31 décembre	2021	2020	Variation %
<b>Services mobiles</b>			
<b>Téléphonie mobile</b>			
Postpayé	2 629 800	2 580 000	2 %
Prépayé	320 400	381 800	(16) %
<b>Téléphonie mobile <sup>(10)</sup></b>	<b>2 950 200</b>	<b>2 961 800</b>	<b>— %</b>

**Inclusion des clients professionnels Petites et Moyennes Entreprises (« PME ») et Grandes Entreprises (« GE ») :** À compter du deuxième trimestre 2021, le nombre d'abonnés en postpayé et le nombre total d'abonnés mobiles incluent nos clients PME et GE, qui auparavant n'étaient pas comptabilisés dans le nombre de cartes SIM. Nous avons représenté les nombres d'abonnés consolidés comme dans le tableau ci-dessus à compter du 1er trimestre 2020 afin de permettre aux investisseurs et aux analystes d'évaluer nos résultats opérationnels sur une base comparable. En conséquence, nous avons ajouté 130,100, 132.600, 140.500, 146.100, 156.600 et 158.900 abonnés mobiles en postpayé à notre total d'abonnés pour les périodes trimestrielles allant du 1er trimestre 2020 au 2e trimestre 2021 inclus.

## 5 Telenet Group Holding SA – États financiers consolidés et abrégés (IFRS UE)

### 5.1 État de résultat global consolidé et abrégé (IFRS UE, non audité)

(en millions €, sauf actions et montants par action)	Pour la période de trois mois se terminant au 31 décembre			Pour l'exercice se terminant au 31 décembre		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
<b>Résultat de la période</b>						
<b>Produits</b>	<b>666,9</b>	<b>665,1</b>	<b>— %</b>	<b>2 595,8</b>	<b>2 575,2</b>	<b>1 %</b>
<b>Charges</b>						
Coût des services fournis	(335,6)	(371,1)	(10) %	(1 282,7)	(1 401,6)	(8) %
<b>Bénéfice brut</b>	<b>331,3</b>	<b>294,0</b>	<b>13 %</b>	<b>1 313,1</b>	<b>1 173,6</b>	<b>12 %</b>
Coûts commerciaux et administratifs	(197,7)	(167,0)	18 %	(713,9)	(579,5)	23 %
<b>Bénéfice opérationnel</b>	<b>133,6</b>	<b>127,0</b>	<b>5 %</b>	<b>599,2</b>	<b>594,1</b>	<b>1 %</b>
Produits financiers	78,4	115,6	(32) %	308,4	241,1	28 %
Produit d'intérêt et de change nets, et autres produits financiers	0,1	115,6	(100) %	1,6	241,1	(99) %
Bénéfice net sur instruments financiers dérivés	78,3	—	100%	306,7	—	100%
Bénéfice net sur remboursement anticipé de la dette	—	—	—%	0,1	—	100%
Charges financières	(91,6)	(195,4)	(53) %	(387,8)	(474,2)	(18) %
Charge d'intérêt, pertes de change et autres charges financières nettes	(91,6)	(47,0)	95 %	(387,8)	(206,8)	88 %
Perte nette sur instruments financiers dérivés	—	(148,4)	(100) %	—	(252,2)	(100) %
Perte nette sur remboursement anticipé de la dette	—	—	—%	—	(15,2)	(100) %
<b>Produits (charges) financières nettes</b>	<b>(13,2)</b>	<b>(79,8)</b>	<b>(83) %</b>	<b>(79,4)</b>	<b>(233,1)</b>	<b>(66) %</b>
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	0,5	1,4	(64) %	(0,7)	0,7	N.M.
Dépréciation d'investissements dans des entités mises en équivalence	(12,2)	—	100%	(12,2)	—	100%
Gain (perte) sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	—	(1,0)	(100) %	—	27,5	(100) %
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>108,7</b>	<b>47,6</b>	<b>128 %</b>	<b>506,9</b>	<b>389,2</b>	<b>30 %</b>
Charges d'impôts	(16,8)	(7,2)	133 %	(113,3)	(50,7)	123 %
<b>Résultat net de la période</b>	<b>91,9</b>	<b>40,4</b>	<b>127 %</b>	<b>393,6</b>	<b>338,5</b>	<b>16 %</b>
<b>Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres</b>						
<b>Éléments qui ne seront pas recyclés dans l'état consolidé du résultat</b>						
Réévaluation de passifs/(actifs) provenant de plans de pension à prestations définies, net d'impôts	—	14,7	(100) %	2,7	2,2	23 %
Entités mis en équivalence - part dans le résultat net comptabilisé directement en capitaux propres	—	(1,0)	(100) %	—	(1,0)	(100) %
<b>Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres</b>	<b>—</b>	<b>13,7</b>	<b>(100)%</b>	<b>2,7</b>	<b>1,2</b>	<b>125 %</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>91,9</b>	<b>54,1</b>	<b>70 %</b>	<b>396,3</b>	<b>339,7</b>	<b>17 %</b>
<b>Résultat imputable aux :</b>	<b>91,9</b>	<b>40,4</b>	<b>127 %</b>	<b>393,6</b>	<b>338,5</b>	<b>16 %</b>
Propriétaires de la Société	92,1	40,5	127 %	394	338,9	16 %
Intérêts minoritaires	(0,2)	(0,1)	100 %	(0,4)	(0,4)	— %

(en millions €, sauf actions et montants par action)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour l'exercice se terminant au		
	31 décembre			31 décembre		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
<b>Résultat global de la période, imputable aux :</b>	<b>91,9</b>	<b>54,1</b>	<b>70 %</b>	<b>396,3</b>	<b>339,7</b>	<b>17 %</b>
Propriétaires de la Société	92,1	54,2	70 %	396,7	340,1	17 %
Intérêts minoritaires	(0,2)	(0,1)	100 %	(0,4)	(0,4)	— %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	109 340 660	109 176 185		109 320 560	109 350 692	
Bénéfice ordinaire par action en €	0,84	0,37	127 %	3,60	3,10	16 %
Bénéfice dilué par action en €	0,84	0,37	127 %	3,60	3,10	16 %
<b>Produits par nature</b>						
<b>Produits des abonnements:</b>						
Télévision câblée	135,3	138,4	(2) %	548,5	559,0	(2) %
Internet haut débit	172,1	166,5	3 %	680,2	654,9	4 %
Téléphonie fixe	53,5	55,2	(3) %	215,6	225,2	(4) %
<b>Produits des abonnements liés au câble</b>	<b>360,9</b>	<b>360,1</b>	<b>— %</b>	<b>1 444,3</b>	<b>1 439,1</b>	<b>— %</b>
Téléphonie mobile	126,5	113,4	12 %	492,4	451,2	9 %
<b>Total des produits des abonnements</b>	<b>487,4</b>	<b>473,5</b>	<b>3 %</b>	<b>1 936,7</b>	<b>1 890,3</b>	<b>2 %</b>
Services aux entreprises	45,3	58,6	(23) %	181,1	207,7	(13) %
Autres	134,2	133,0	1 %	478,0	477,2	— %
<b>Total des produits</b>	<b>666,9</b>	<b>665,1</b>	<b>— %</b>	<b>2 595,8</b>	<b>2 575,2</b>	<b>1 %</b>
<b>Charges par nature</b>						
Coûts d'exploitation du réseau	(47,5)	(48,4)	(2) %	(205,2)	(198,2)	4 %
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(141,0)	(144,9)	(3) %	(522,0)	(514,4)	1 %
Frais de personnel	(73,2)	(73,2)	— %	(277,4)	(271,1)	2 %
Coûts des ventes et frais de marketing	(28,3)	(32,4)	(13) %	(88,1)	(95,6)	(8) %
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(8,2)	(7,3)	12 %	(31,8)	(28,4)	12 %
Autres coûts indirects	(28,3)	(22,0)	29 %	(103,8)	(89,5)	16 %
Coûts de restructuration	(0,1)	(0,2)	(50) %	(1,2)	(5,5)	(78) %
Ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise	2,3	—	100%	4,3	0,6	617 %
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	(5,2)	(2,2)	136 %	(18,0)	(5,3)	240 %
Rémunérations à base d'actions des administrateurs et des travailleurs	(11,0)	(11,0)	— %	(28,3)	(29,8)	(5) %
Dépréciations	(107,0)	(109,3)	(2) %	(434,3)	(427,3)	2 %
Amortissements	(63,0)	(51,9)	21 %	(217,9)	(191,5)	14 %
Amortissements sur droits de diffusion	(25,1)	(21,3)	18 %	(76,6)	(90,3)	(15) %
Dépréciation sur des actifs incorporels avec une durée de vie longue et goodwill	—	(14,4)	(100) %	—	(35,7)	(100) %
Gain (perte) sur la vente d'actifs	2,3	1,0	130 %	4,8	4,6	4 %
Dépréciation sur des actifs corporels avec une durée de vie longue	—	(0,6)	(100) %	(1,1)	(3,7)	(70) %
<b>Total des charges</b>	<b>(533,3)</b>	<b>(538,1)</b>	<b>(1)%</b>	<b>(1 996,6)</b>	<b>(1 981,1)</b>	<b>1 %</b>

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

## 5.2 Flux de trésorerie consolidé et abrégé (IFRS UE, non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour l'exercice se terminant au		
	31 décembre			31 décembre		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>						
Bénéfice de la période	91,9	40,4	127 %	393,6	338,5	16 %
Amortissements, pertes de valeur et restructurations	193,0	196,8	(2) %	726,4	749,6	(3) %
Variation des fonds de roulement et autres	(31,5)	12,5	N.M.	(16,1)	16,1	N.M.
Impôts sur le résultat	16,8	7,2	133 %	113,3	50,7	123 %
Charges d'intérêt, pertes de change et autres charges financières nettes	91,5	(68,7)	N.M.	386,2	(34,3)	N.M.
Perte nette (gain net) sur dérivés	(78,3)	148,3	N.M.	(306,7)	252,2	N.M.
Perte (gain) sur le remboursement anticipé de la dette	—	0,1	(100) %	(0,1)	15,2	N.M.
Dépréciation d'investissements dans des entités mises en équivalence	12,2	—	—%	12,2	—	—%
Perte (gain) sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	—	0,9	(100) %	—	(27,6)	(100) %
Intérêts payés	(9,2)	(9,8)	(6) %	(183,7)	(193,0)	(5) %
Impôts payés	(0,1)	(0,2)	(50) %	(95,5)	(110,0)	(13) %
<b>Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles</b>	<b>286,3</b>	<b>327,5</b>	<b>(13) %</b>	<b>1 029,6</b>	<b>1 057,4</b>	<b>(3) %</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>						
Acquisition d'immobilisations corporelles	(70,7)	(77,9)	(9) %	(277,1)	(278,8)	(1) %
Acquisition d'actifs incorporels	(58,8)	(57,3)	3 %	(202,0)	(193,0)	5 %
Acquisition et vente des et emprunts dans des entités mises en équivalence	4,8	(1,1)	N.M.	(19,3)	(25,5)	(24) %
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	—	(2,6)	(100) %	(0,4)	(6,1)	(93) %
Produits de la vente d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	0,2	(0,2)	N.M.	1,2	27,8	(96) %
<b>Flux net de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement</b>	<b>(124,5)</b>	<b>(139,1)</b>	<b>(10) %</b>	<b>(497,6)</b>	<b>(475,6)</b>	<b>5 %</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>						
Remboursement d'emprunts et autres obligations de financement	(87,0)	(103,4)	(16) %	(419,3)	(569,1)	(26) %
Produits de la levée d'emprunts et autres obligations de financement	56,8	93,8	(39) %	350,9	410,8	(15) %
Rachat d'actions propres	(12,8)	—	100%	(12,8)	(34,4)	(63) %
Paiement pour des réductions de capital et des dividendes	(150,2)	(150,0)	— %	(306,2)	(292,3)	5 %
Paiement de frais de transaction lors de l'émission d'emprunts et compensations pour remboursement anticipé d'emprunts	—	(0,1)	(100) %	—	(13,8)	(100) %
Autres passifs (y inclus baux)	(23,4)	(30,9)	(24) %	(87,1)	(102,4)	(15) %
<b>Flux net de trésorerie utilisés pour les activités de financement</b>	<b>(216,6)</b>	<b>(190,6)</b>	<b>14 %</b>	<b>(474,5)</b>	<b>(601,2)</b>	<b>(21) %</b>

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour l'exercice se terminant au		
	31 décembre			31 décembre		
	2021	2020	Variation %	2021	2020	Variation %
<b>Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	194,3	84,2	131 %	82,0	101,4	(19) %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	139,5	82,0	70 %	139,5	82,0	70 %
<b>Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>(54,8)</b>	<b>(2,2)</b>	<b>N.M.</b>	<b>57,5</b>	<b>(19,4)</b>	<b>N.M.</b>
<b>Flux de trésorerie disponible ajusté</b>						
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	286,3	327,5	(13) %	1 029,6	1 057,4	(3) %
Charges d'exploitation liées aux acquisition ou cessions	9,5	1,4	579 %	12,2	3,1	294 %
Additions opérationnelles au programme de financement par le fournisseur	56,8	93,7	(39) %	350,8	345,7	1 %
Acquisition d'immobilisations corporelles	(70,7)	(77,9)	(9) %	(277,1)	(278,8)	(1) %
Acquisition d'actifs incorporels	(58,8)	(57,3)	3 %	(202,0)	(193,0)	5 %
Remboursement en capital sur les licences du spectre mobile	—	(4,0)	(100) %	—	(4,0)	(100) %
Remboursements en capital sur les engagements opérationnels au titre du programme de financement par le fournisseur	(72,8)	(67,6)	8 %	(344,0)	(234,2)	47 %
Remboursements en capital sur les engagements liés aux investissements au titre du programme de financement par le fournisseur	(14,1)	(31,7)	(56) %	(65,1)	(194,8)	(67) %
Amortissements en capital sur les obligations de location (hors contrats de location liés au réseau)	(10,8)	(19,2)	(44) %	(40,8)	(48,7)	(16) %
Amortissements en capital sur les dotations aux contrats de location liés au réseau après acquisition	(8,3)	(7,6)	9 %	(32,4)	(36,9)	(12) %
<b>Flux de trésorerie disponible ajusté (comme inclus dans nos prévisions et auparavant défini)</b>	<b>117,1</b>	<b>157,3</b>	<b>(26) %</b>	<b>431,2</b>	<b>415,8</b>	<b>4 %</b>
Charges d'exploitation liées aux acquisition ou cessions	(9,5)	(1,4)	579 %	(12,2)	(3,1)	294 %
Paiements en principal sur les contrats de location liés au réseau ajoutés avant acquisition	(4,3)	(4,6)	(7) %	(14,1)	(19,6)	(28) %
<b>Flux de trésorerie disponible ajusté (définition révisée)</b>	<b>103,3</b>	<b>151,3</b>	<b>(32) %</b>	<b>404,9</b>	<b>393,1</b>	<b>3 %</b>

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

### 5.3 Bilan consolidé et abrégé (IFRS UE, non audité)

(en millions €)	31 décembre 2021	31 décembre 2020 - Retraité	Variation
<b>Actif</b>			
<b>Actifs non courants :</b>			
Immobilisations corporelles	2 114,8	2 288,0	(173,2)
Goodwill	1 823,8	1 823,8	—
Autres immobilisations incorporelles	783,0	695,2	87,8
Actifs d'impôt différé	169,0	214,7	(45,7)
Participations dans et prêts aux entités mises en équivalence	117,6	111,7	5,9
Autres investissements	7,7	5,7	2,0
Instruments financiers dérivés	30,8	58,6	(27,8)
Autres actifs	23,7	33,6	(9,9)
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>5 070,4</b>	<b>5 231,3</b>	<b>(160,9)</b>
<b>Actifs courants :</b>			
Stocks	26,5	27,3	(0,8)
Créances commerciales	174,3	187,2	(12,9)
Autres actifs courants	135,7	126,1	9,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	139,5	82,0	57,5
Instruments financiers dérivés	57,1	48,1	9,0
	<b>533,1</b>	<b>470,7</b>	<b>62,4</b>
Actifs détenus en vue de la vente	—	0,3	(0,3)
<b>Total des actifs courants</b>	<b>533,1</b>	<b>471,0</b>	<b>62,1</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>5 603,5</b>	<b>5 702,3</b>	<b>(98,8)</b>

(en millions €)	31 décembre 2021	31 décembre 2020 - Retraité	Variation
<b>Capitaux propres et passifs</b>			
<b>Capitaux propres :</b>			
Capital social	12,8	12,8	—
Primes d'émission	80,7	80,7	—
Autres réserves	697,7	686,3	11,4
Perte reportée	(2 148,1)	(2 249,9)	101,8
Réévaluations	(9,6)	(12,3)	2,7
<b>Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société</b>	<b>(1 366,5)</b>	<b>(1 482,4)</b>	<b>115,9</b>
Intérêts minoritaires	3,4	28,6	(25,2)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(1 363,1)</b>	<b>(1 453,8)</b>	<b>90,7</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts et dettes financiers	5 080,3	4 918,3	162,0
Instruments financiers dérivés	174,0	508,0	(334,0)
Produits différés	3,6	3,6	—
Passifs d'impôt différé	111,7	125,1	(13,4)
Autres dettes non courantes	83,3	56,5	26,8
Provisions	14,8	12,2	2,6
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>5 467,7</b>	<b>5 623,7</b>	<b>(156,0)</b>
<b>Passifs courants</b>			
Emprunts et autres passifs financiers	498,8	499,6	(0,8)
Dettes fournisseurs	166,5	174,9	(8,4)
Charges à imputer et autres passifs courants	400,6	399,5	1,1
Provisions	88,4	83,6	4,8
Produits différés	115,2	122,8	(7,6)
Instruments financiers dérivés	58,9	65,6	(6,7)
Passif d'impôt courant	170,5	184,6	(14,1)
	<b>1 498,9</b>	<b>1 530,6</b>	<b>(31,7)</b>
Passifs directement associés aux actifs destinés à la vente	—	1,8	(1,8)
<b>Total des passifs courants</b>	<b>1 498,9</b>	<b>1 532,4</b>	<b>(33,5)</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>6 966,6</b>	<b>7 156,1</b>	<b>(189,5)</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>5 603,5</b>	<b>5 702,3</b>	<b>(98,8)</b>

## 6 Appendix

### 6.1 Rapprochement des informations financières publiées et remaniées (non audité)

(en millions €)

	Rapporté					
	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	FY 2020	T1 2021
<b>Produits par nature</b>						
Télévision câblée	144,4	139,6	136,6	138,4	559,0	142,7
Internet haut débit	160,2	163,3	164,9	166,5	654,9	168,4
Téléphonie fixe	56,8	57,0	56,2	55,2	225,2	55,3
<b>Produits des abonnements liés au câble</b>	<b>361,4</b>	<b>359,9</b>	<b>357,7</b>	<b>360,1</b>	<b>1 439,1</b>	<b>366,4</b>
Téléphonie mobile	113,6	109,4	114,8	113,4	451,2	111,7
<b>Total des produits des abonnements</b>	<b>475,0</b>	<b>469,3</b>	<b>472,5</b>	<b>473,5</b>	<b>1 890,3</b>	<b>478,1</b>
Services aux entreprises	50,0	48,3	50,8	58,6	207,7	51,3
Autres	128,0	101,6	114,6	133,0	477,2	116,5
<b>Total des produits</b>	<b>653,0</b>	<b>619,2</b>	<b>637,9</b>	<b>665,1</b>	<b>2 575,2</b>	<b>645,9</b>
<b>Charges par nature</b>						
Coûts d'exploitation du réseau	(54,3)	(46,4)	(49,1)	(48,4)	(198,2)	(57,7)
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(130,3)	(112,2)	(127,0)	(144,9)	(514,4)	(128,6)
Frais de personnel	(68,7)	(64,5)	(64,7)	(73,2)	(271,1)	(71,2)
Coûts des ventes et frais de marketing	(21,2)	(18,8)	(23,2)	(32,4)	(95,6)	(19,3)
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(9,5)	(4,8)	(6,8)	(7,3)	(28,4)	(7,1)
Autres coûts indirects	(23,4)	(20,1)	(24,0)	(22,0)	(89,5)	(27,8)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(307,4)</b>	<b>(266,8)</b>	<b>(294,8)</b>	<b>(328,2)</b>	<b>(1 197,2)</b>	<b>(311,7)</b>
<b>Adjusted EBITDA</b>	<b>345,6</b>	<b>352,4</b>	<b>343,1</b>	<b>336,9</b>	<b>1 378,0</b>	<b>334,2</b>
<b>Marge Adjusted EBITDA</b>	<b>52,9 %</b>	<b>56,9 %</b>	<b>53,8 %</b>	<b>50,7 %</b>	<b>53,5 %</b>	<b>51,7 %</b>

(en millions €)

(i) Impact du désinvestissement Coditel S.à r.l., (ii) Changements liés au traitement IFRS de certains accords de droits de contenu et (iii) Changements dans les produits générés par nos clients PME et grandes entreprises

	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	FY 2020	T1 2021
<b>Produits par nature</b>						
Télévision câblée	(1,2)	—	—	—	(1,2)	—
Internet haut débit	(0,2)	—	—	—	(0,2)	—
Téléphonie fixe	(0,2)	—	—	—	(0,2)	—
<b>Produits des abonnements liés au câble</b>	<b>(1,6)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(1,6)</b>	<b>—</b>
Téléphonie mobile	6,0	5,8	6,5	5,5	23,8	6,0
<b>Total des produits des abonnements</b>	<b>4,4</b>	<b>5,8</b>	<b>6,5</b>	<b>5,5</b>	<b>22,2</b>	<b>6,0</b>
Services aux entreprises	(7,3)	(6,4)	(7,2)	(6,2)	(27,1)	(5,9)
Autres	0,9	0,6	0,7	0,7	2,9	(0,1)
<b>Total des produits</b>	<b>(2,0)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>(2,0)</b>	<b>—</b>
<b>Charges par nature</b>						
Coûts d'exploitation du réseau	(0,5)	—	—	—	(0,5)	—
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(22,7)	(5,5)	(3,2)	—	(31,4)	—
Frais de personnel	0,5	0,3	0,2	—	1,0	—
Coûts des ventes et frais de marketing	1,1	0,3	0,2	—	1,6	—
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	—	—	—	—	—	—
Autres coûts indirects	(0,2)	—	—	—	(0,2)	—
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(21,8)</b>	<b>(4,9)</b>	<b>(2,8)</b>	<b>—</b>	<b>(29,5)</b>	<b>—</b>
<b>Adjusted EBITDA</b>	<b>(23,8)</b>	<b>(4,9)</b>	<b>(2,8)</b>	<b>—</b>	<b>(31,5)</b>	<b>—</b>

(en millions €)	Remanié					
	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	FY 2020	T1 2021
<b>Produits par nature</b>						
Télévision câblée	143,2	139,6	136,6	138,4	557,8	142,7
Internet haut débit	160,0	163,3	164,9	166,5	654,7	168,4
Téléphonie fixe	56,6	57,0	56,2	55,2	225,0	55,3
<b>Produits des abonnements liés au câble</b>	<b>359,8</b>	<b>359,9</b>	<b>357,7</b>	<b>360,1</b>	<b>1 437,5</b>	<b>366,4</b>
Téléphonie mobile	119,6	115,2	121,3	118,9	475,0	117,7
<b>Total des produits des abonnements</b>	<b>479,4</b>	<b>475,1</b>	<b>479,0</b>	<b>479,0</b>	<b>1 912,5</b>	<b>484,1</b>
Services aux entreprises	42,7	41,9	43,6	52,4	180,6	45,4
Autres	128,9	102,2	115,3	133,7	480,1	116,4
<b>Total des produits</b>	<b>651,0</b>	<b>619,2</b>	<b>637,9</b>	<b>665,1</b>	<b>2 573,2</b>	<b>645,9</b>
<b>Charges par nature</b>						
Coûts d'exploitation du réseau	(54,8)	(46,4)	(49,1)	(48,4)	(198,7)	(57,7)
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(153,0)	(117,7)	(130,2)	(144,9)	(545,8)	(128,6)
Frais de personnel	(68,2)	(64,2)	(64,5)	(73,2)	(270,1)	(71,2)
Coûts des ventes et frais de marketing	(20,1)	(18,5)	(23,0)	(32,4)	(94,0)	(19,3)
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(9,5)	(4,8)	(6,8)	(7,3)	(28,4)	(7,1)
Autres coûts indirects	(23,6)	(20,1)	(24,0)	(22,0)	(89,7)	(27,8)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(329,2)</b>	<b>(271,7)</b>	<b>(297,6)</b>	<b>(328,2)</b>	<b>(1 226,7)</b>	<b>(311,7)</b>
<b>Adjusted EBITDA</b>	<b>321,8</b>	<b>347,5</b>	<b>340,3</b>	<b>336,9</b>	<b>1 346,5</b>	<b>334,2</b>
<b>Marge Adjusted EBITDA</b>	<b>49,4 %</b>	<b>56,1 %</b>	<b>53,3 %</b>	<b>50,7 %</b>	<b>52,3 %</b>	<b>51,7 %</b>

**Information remaniée:** Aux fins du calcul des taux de croissance remaniée sur une base comparable pour les périodes indiquées ci-dessus, nous avons ajusté nos revenus historiques et notre Adjusted EBITDA afin de refléter l'incidence des transactions suivantes dans la même mesure que les revenus et l'Adjusted EBITDA liés à ces transactions sont inclus dans notre résultats courants: (i) exclure le chiffre d'affaires et l'Adjusted EBITDA de notre ancienne filiale câblée luxembourgeoise Coditel S.à rl (déconsolidé au 1er avril 2020), (ii) reflètent les changements liés au traitement IFRS de certains accords de droits de contenu conclus au cours du troisième trimestre de 2020 et (iii) reflètent les changements liés aux revenus d'abonnements et à l'utilisation et aux revenus d'interconnexion générés par nos clients commerciaux de petite et moyenne taille et de grande entreprise à partir du premier trimestre 2021 des revenus des services aux entreprises vers la téléphonie mobile et d'autres revenus, respectivement. Nous reflétons les revenus et l'Adjusted EBITDA des entreprises acquises dans nos montants historiques basés sur ce que nous estimons être les informations les plus fiables dont nous disposons actuellement (généralement les états financiers antérieurs à l'acquisition), ajustés des effets estimés de (a) toute différence significative entre nos méthodes comptables et celles des entités acquises, (b) tout effet significatif des ajustements comptables liés à l'acquisition, et (c) tout autre élément que nous jugeons approprié. Nous n'ajustons pas les périodes pré-acquisition pour éliminer les éléments non récurrents ou pour donner un effet rétroactif à tout changement d'estimation qui pourrait être mis en œuvre pendant les périodes post-acquisition. Comme nous ne possédions ni n'exploitions les entreprises acquises au cours des périodes précédant l'acquisition, rien ne garantit que nous avons identifié tous les ajustements nécessaires pour présenter le chiffre d'affaires et l'Adjusted EBITDA de ces entités sur une base comparable à les montants d'acquisition inclus dans nos résultats historiques ou sur lesquels les états financiers antérieurs à l'acquisition sur lesquels nous nous sommes fondés ne contiennent pas d'erreurs non détectées. De plus, les pourcentages de croissance rebasés ne sont pas nécessairement indicatifs des produits et du Adjusted EBITDA qui se seraient produits si ces transactions avaient eu lieu aux dates présumées aux fins du calcul de nos montants rebasés ou des produits et du Adjusted EBITDA qui se produiraient dans le futur. Les pourcentages de croissance rebasés ont été présentés comme une base pour évaluer les taux de croissance sur une base comparable. La croissance rebasée est une mesure non conforme

aux GAAP telle que prévue par la Régulation G de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et est une mesure supplémentaire utilisée par la direction pour démontrer la performance sous-jacente de la Société et ne doit pas remplacer les mesures conformément aux IFRS de l'UE comme indicateur de la performance, mais devrait plutôt être utilisée conjointement avec la mesure IFRS de l'UE la plus directement comparable.

## 6.2 Rapprochement entre le résultat de la période et Consolidated Annualized EBITDA (non audité)

Le ratio du levier total net est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Le ratio du levier total net est la somme des emprunts et des dettes financiers courants en non-courants moins trésorerie et équivalents de trésorerie ("Dettes Totales Nettes"), comme indiqué sur le bilan de la Société, divisé par l'Adjusted EBITDA annualisé consolidé des deux derniers trimestres. Dans son bilan, la dette de Telenet en USD a été converti en € sur base du taux de change EUR/USD du 31 décembre 2021. Comme Telenet a conclu des contrats dérivés afin de fixer le taux d'intérêt flottant et le risque du taux de change, les montants fixés en € étaient de 2.041,5 millions € (Term Loan AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 de 1,0 milliard USD). Pour le calcul de son ratio d'endettement net total, Telenet utilise les montants fixés en € vue le risque économique sous-jacent.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice de la période annualisé des deux derniers trimestres et de l'Adjusted EBITDA des deux derniers trimestres.

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au		Pour la période de six mois se terminant au	Annualisé des deux derniers trimestres
	30 septembre 2021	31 décembre 2021	31 décembre 2021	31 décembre 2021
<b>Bénéfice de la période</b>	<b>90,0</b>	<b>91,9</b>	<b>181,9</b>	<b>363,8</b>
Impôts	26,8	16,8	43,6	87,2
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	(1,1)	(0,5)	(1,6)	(3,2)
Dépréciation d'investissements dans des entités mises en équivalence	—	12,2	12,2	24,4
Charges (produits) financières nettes	37,4	13,2	50,6	101,2
Amortissements, dépréciations et gains sur la vente d'actifs	174,7	192,8	367,5	735,0
<b>EBITDA</b>	<b>327,8</b>	<b>326,4</b>	<b>654,2</b>	<b>1 308,4</b>
Rémunération en actions	4,5	11,0	15,5	31,0
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	5,9	5,2	11,1	22,2
Coûts de restructuration	0,2	0,1	0,3	0,6
Ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise	—	(2,3)	(2,3)	(4,6)
<b>Adjusted EBITDA</b>	<b>338,4</b>	<b>340,4</b>	<b>678,8</b>	<b>1 357,6</b>
<b>Marge Adjusted EBITDA</b>	<b>52,8 %</b>	<b>51,0 %</b>	<b>51,9 %</b>	<b>51,9 %</b>
<b>Marge bénéfice net</b>	<b>14,0 %</b>	<b>13,8 %</b>	<b>13,9 %</b>	<b>13,9 %</b>

## 6.3 Définitions

- (1) **Informations remaniés:** Aux fins du calcul des taux de croissance remaniée sur une base comparable, nous avons ajusté nos revenus historiques et notre Adjusted EBITDA afin de refléter l'incidence des transactions suivantes dans la même mesure que les revenus et l'Adjusted EBITDA liés à ces transactions sont inclus dans notre résultats courants: (i) exclure le chiffre d'affaires et l'Adjusted EBITDA de notre ancienne filiale câblée luxembourgeoise Coditel S.à r.l (déconsolidé au 1er avril 2020), (ii) reflètent les changements liés au traitement IFRS de certains accords de droits de contenu conclus au cours du troisième trimestre de 2020 et (iii) reflètent les changements liés aux revenus d'abonnements et à l'utilisation et aux revenus d'interconnexion générés par nos clients commerciaux de petite et moyenne taille et de grande entreprise à partir du premier trimestre 2021 des revenus des services aux entreprises vers la téléphonie mobile et d'autres revenus, respectivement. Nous reflétons les revenus et l'Adjusted EBITDA des entreprises acquises dans nos montants historiques basés sur ce que nous estimons être les informations les plus fiables dont nous disposons actuellement (généralement les états financiers antérieurs à l'acquisition), ajustés des effets estimés de (a) toute différence significative entre nos méthodes comptables et celles des entités acquises, (b) tout effet significatif des ajustements comptables liés à l'acquisition, et (c) tout autre élément que nous jugeons approprié. Nous n'ajuste pas les périodes pré-acquisition pour éliminer les éléments non récurrents ou pour donner un effet rétroactif à tout changement d'estimation qui pourrait être mis en oeuvre pendant les périodes post-acquisition. Comme nous ne possédons ni n'exploitons les entreprises acquises au cours des périodes précédant l'acquisition, rien ne garantit que nous avons identifié tous les ajustements nécessaires pour présenter le chiffre d'affaires et l'Adjusted EBITDA de ces entités sur une base comparable à les montants d'acquisition inclus dans nos résultats historiques ou sur lesquels les états financiers antérieurs à l'acquisition sur lesquels nous nous sommes fondés ne contiennent pas d'erreurs non détectées. De plus, les pourcentages de croissance rebasés ne sont pas nécessairement indicatifs des produits et du Adjusted EBITDA qui se seraient produits si ces transactions avaient eu lieu aux dates présumées aux fins du calcul de nos montants rebasés ou des produits et du Adjusted EBITDA qui se produiraient dans le futur. Les pourcentages de croissance rebasés ont été présentés comme une base pour évaluer les taux de croissance sur une base comparable. La croissance rebasée est une mesure non conforme aux GAAP telle que prévue par le règlement G de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et est une mesure supplémentaire utilisée par la direction pour démontrer la performance sous-jacente de la société et ne doit pas remplacer les mesures conformément aux IFRS de l'UE comme indicateur de la performance, mais devrait plutôt être utilisée conjointement avec la mesure IFRS de l'UE la plus directement comparable.
- (2) **L'EBITDA** est défini comme étant le bénéfice avant les charges financières nettes, la part dans le résultat des participations consolidées par mise en équivalence, les impôts sur le résultat, les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles et les dépréciations. **L'Adjusted EBITDA** est défini comme étant l'EBITDA avant les rémunérations à base d'actions, des ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise et les coûts de restructuration et avant les charges et produits opérationnels liés à des acquisitions ou des désinvestissements, réussis ou non. Les charges ou produits opérationnels liés à des acquisitions ou des désinvestissements comprennent (i) les bénéfices et pertes sur la cession d'actifs immobilisés, (ii) les frais de due diligence, coûts juridiques, frais de conseil et autres frais de tiers qui se rapportent directement aux efforts de la Société en vue d'acquérir ou de céder un intérêt de contrôle dans des entreprises et (iii) les autres éléments en rapport avec l'acquisition, comme les gains et les pertes sur le règlement d'une contrepartie conditionnelle. L'Adjusted EBITDA est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine et est utilisé par la direction en tant que critère supplémentaire pour les performances sous-jacentes de la Société et ne peut être utilisé en remplacement des critères IFRS-UE qui donnent une indication des performances de la Société, mais doit être utilisé en association avec le critère IFRS-UE le plus directement comparable. Le Tableau 1 à la page 19 établit la correspondance entre ce critère et le critère IFRS-UE le plus directement comparable.
- (3) Nous entendons par '**dépenses d'investissement à imputer**' les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les investissements dans le cadre de contrats de location-financement et autres contrats de financement, tels qu'ils sont présentés sur une base d'imputation dans l'état consolidé de la position financière de la Société.
- (4) **L'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles (précédemment dénommé Flux de trésorerie opérationnel disponible ou "OFCF")** est défini comme étant l'EBITDA ajusté (Adjusted EBITDA) moins les dépenses d'investissement à imputer, comme indiqué dans le rapport financier consolidé de la Société. Les dépenses d'investissement à imputer n'incluent pas la comptabilisation des droits de diffusion pour le football et des licences pour le spectre mobile. L'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine et est une mesure significative car elle fournit (i) une vision transparente de l'Adjusted EBITDA qui reste après les dépenses en capital de la Société, que la Société estime important de prendre en compte lors de l'évaluation de la performance globale de l'entreprise et (ii) une vision comparable de la performance de la Société par rapport à d'autres entreprises de télécommunications. L'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles de la Société peut différer de la façon dont d'autres sociétés définissent et appliquent leur définition de mesures similaires.
- (5) Le **flux de trésorerie disponible ajusté** est défini comme la trésorerie nette fournie par les activités d'exploitation de la Société, plus les dépenses financées par les fournisseurs liées à l'exploitation (ce qui représente une augmentation de la trésorerie réelle disponible de la Société en raison de l'extension des conditions de paiement des fournisseurs au-delà des conditions de paiement normales, qui sont généralement de 90 jours ou moins, par le biais d'activités de financement hors trésorerie), moins (i) les paiements en espèces au cours de la période pour les dépenses en immobilisations telles que présentées dans le tableau consolidé des flux de trésorerie de la Société, (ii) les remboursements en capital sur les dépenses d'exploitation et d'investissement les montants financés par les fournisseurs et les intermédiaires (ce qui représente une diminution de la période de la trésorerie réelle disponible de la Société en raison du paiement des montants aux fournisseurs et aux intermédiaires pour lesquels nous avons auparavant prolongé les paiements des fournisseurs au-delà des conditions de paiement normales), et (iii) les remboursements en capital sur les contrats de location-financement (qui représentent une diminution de la période

par rapport à notre trésorerie réelle disponible) chacun tel que présenté dans le tableau consolidé des flux de trésorerie de la Société. La Société estime que sa présentation du flux de trésorerie disponible ajusté, qui est une mesure non-GAAP telle qu'envisagée par la Réglementation G de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, fournit des informations utiles à ses investisseurs, car cette mesure peut être utilisée pour évaluer la capacité de la Société à (i) servir la dette et (ii) financer de nouvelles opportunités d'investissement après examen de tous les paiements en espèces réels liés aux activités et aux dépenses du fonds de roulement qui sont de nature capitale, qu'ils soient payés dans les conditions normales de paiement du fournisseur ou payés ultérieurement en dehors des conditions normales de paiement du fournisseur (auquel cas le la Société paie généralement en moins de 365 jours). Le flux de trésorerie disponible ajusté ne doit pas être compris comme représentant la capacité de la Société à financer des montants discrétionnaires, car la Société a diverses obligations obligatoires et contractuelles, y compris le remboursement de la dette, qui ne sont pas déduites pour arriver à ces montants. Les investisseurs doivent considérer le flux de trésorerie disponible ajusté comme un complément et non un substitut aux mesures de liquidité conformes aux IFRS-UE incluses dans les états consolidés des flux de trésorerie de la Société. En outre, le flux de trésorerie disponible ajusté de la Société peut différer de la façon dont d'autres sociétés définissent et appliquent leur définition du flux de trésorerie disponible ajusté.

- (6) Un **abonné à la télédistribution de base** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui, via un signal vidéo analogique ou numérique sur le Réseau Combiné, reçoit le service vidéo de Telenet sans abonnement à un service mensuel récurrent nécessitant l'usage d'une technologie d'encryptage. La technologie d'encryptage comprend les smart cards et autres technologies intégrées ou virtuelles utilisées par Telenet pour fournir son offre de services améliorée. Telenet compte les unités génératrices de revenus sur la base du nombre d'immeubles. Un abonné avec plusieurs raccordements dans un même immeuble est donc comptabilisé comme une seule unité génératrice de revenus. Un abonné avec deux maisons qui a, pour chacune de ces maisons, un abonnement au service de télévision câblée de Telenet, est comptabilisé comme deux unités génératrices de revenus.
- (7) Un **abonné à la télévision Premium** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui, via un signal vidéo numérique sur le Réseau Combiné, reçoit le service de télévision câblée de Telenet sur la base d'un abonnement à un service mensuel récurrent nécessitant l'usage d'une technologie d'encryptage. Les abonnés à la télévision Premium sont comptés sur la base du nombre d'immeubles. Ainsi, un abonné qui dispose d'un ou plusieurs boîtiers décodeurs et qui reçoit le service de télévision câblée de Telenet dans un seul et même immeuble est en principe compté comme un seul abonné. Un abonné à la télévision Premium n'est pas compté parmi les abonnés à la télédistribution de base. À mesure que des clients Telenet passent de l'offre de base à l'offre Premium de télévision par câble, Telenet fait état d'une diminution du nombre d'abonnés à l'offre de base équivalente à l'augmentation du nombre d'abonnés à l'offre Premium.
- (8) Un **abonné internet** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services internet sur le Réseau Combiné.
- (9) Un **abonné à la téléphonie fixe** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services de téléphonie fixe sur le Réseau Combiné. Les abonnés à la téléphonie fixe n'incluent aucun abonné à la téléphonie mobile.
- (10) Le **nombre d'abonnés à la téléphonie mobile** représente le nombre de cartes SIM actives qui sont en usage, et non le nombre de services fournis. Si par exemple un abonné à la téléphonie mobile dispose à la fois d'un plan data et d'un plan vocal pour un smartphone, cette personne est considérée comme un seul abonné à la téléphonie mobile. Un abonné avec un plan vocal et un plan data pour un smartphone et un plan data pour un ordinateur portable (via un dongle) est cependant compté comme deux abonnés à la téléphonie mobile. Après 90 jours d'inactivité, les clients qui ne paient aucun montant mensuel récurrent ne sont plus repris dans le nombre des abonnés à la téléphonie mobile.
- (11) Une **relation client** est un client qui reçoit au moins un des services télé, internet ou téléphonie fixe de Telenet et que Telenet compte comme une unité génératrice de revenus, quelle que soit la quantité de services auxquels il est abonné. Les relations clients sont en principe comptées sur la base du nombre d'immeubles. Si une personne reçoit des services Telenet dans deux immeubles (p. ex. dans sa maison principale et dans une résidence de vacances), cette personne est en principe comptée comme deux relations clients. Telenet ne compte pas comme relations clients les clients qui utilisent uniquement les services de téléphonie mobile de Telenet.
- (12) Le **revenu moyen par relation client** fait référence aux revenus mensuels moyens provenant des abonnements par relation client moyenne et est calculé en divisant les revenus mensuels moyens provenant des abonnements (hors revenus de la téléphonie mobile, services aux entreprises, interconnexion, redevances de transport et distribution, vente de smartphones et frais d'installation) pour la période en question, par le nombre moyen de relations clients au début et à la fin de la période.
- (13) Les **maisons raccordables** sont les habitations, unités d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou unités dans un immeuble commercial qui peuvent, sans extension matérielle de la centrale de distribution, être raccordées au Réseau Combiné. Le nombre de maisons raccordables est basé sur les données du recensement, lesquelles peuvent changer en fonction des révisions de ces données ou sur la base de nouveaux résultats de recensement.
- (14) Une **unité génératrice de revenus** est un abonné individuel à la télédistribution de base, un abonné individuel à la télévision Premium, un abonné internet individuel ou un abonné individuel à la téléphonie fixe. Une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial peut inclure une ou plusieurs unités génératrices de revenus. Si par exemple un client particulier est abonné à l'offre Premium de télévision par câble de Telenet, au service de téléphonie fixe et à l'internet haut débit, ce client représente trois unités génératrices de revenus. Le nombre total d'unités génératrices de revenus est la somme du nombre d'abonnés à la télédistribution de base, à la télévision Premium, à l'internet et à la téléphonie fixe. Le nombre d'unités génératrices de revenus est compté, d'une manière générale, sur la base du nombre d'immeubles, de sorte que pour un service déterminé, un immeuble déterminé ne soit pas compté comme étant plus d'une unité génératrice de revenus. Si une personne reçoit des services Telenet dans deux immeubles (p. ex. dans sa maison principale et dans une

résidence de vacances), cette personne est par contre comptée comme deux unités génératrices de revenus pour le service en question. Chaque service câble, internet ou téléphonie fixe inclus dans un pack de produits est compté comme une unité génératrice de revenus, quelle que soit la nature de la remise pack ou de la promotion éventuelle. Les abonnés non payants sont comptés comme des abonnés pendant la période au cours de laquelle ils reçoivent un service gratuit par le biais d'une promotion. Certains de ces abonnés renoncent au terme de cette période gratuite. Les services qui sont offerts gratuitement de manière prolongée (p. ex. aux VIP ou aux travailleurs) ne sont, en principe, pas comptés comme unités génératrices de revenus. Les abonnements aux services de téléphonie mobile ne sont pas repris dans le nombre d'unités génératrices de revenus communiqué à l'extérieur.

- (15) Le **taux d'attrition** représente le pourcentage de clients qui résilient leur abonnement. La moyenne mobile annuelle est calculée en divisant le nombre de désabonnements au cours des 12 derniers mois par le nombre moyen de relations clients. Pour le calcul du taux d'attrition, on considère qu'il y a eu désabonnement dès lors que le client ne reçoit plus aucun service de la part de Telenet et doit restituer le matériel de Telenet. Le passage partiel vers un produit inférieur, ce qui est généralement appliqué pour encourager les clients à payer une facture en souffrance afin d'éviter qu'il soit mis fin à tous les services, n'est pas considéré comme un désabonnement dans le calcul du taux d'attrition de Telenet. De même, les clients qui déménagent à l'intérieur de la zone câblée de Telenet et les clients qui passent à des services supérieurs ou inférieurs ne sont pas considérés comme des désabonnements dans le calcul du taux d'attrition.
- (16) Le **ratio du levier total net** est la somme des emprunts et dettes financiers courants en non-courants moins trésorerie et équivalents de trésorerie, comme indiqué sur le bilan de la société, divisé par l'Adjusted EBITDA annualisé consolidé des deux derniers trimestres. Dans son bilan, la dette de Telenet en USD a été converti en € sur base du taux de change EUR/USD du 31 décembre 2021. Comme Telenet a conclu des contrats dérivés afin de fixer le taux d'intérêt flottant et le risque du taux de change, les montants fixés en € étaient de 2.041,5 millions € (Term Loan AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 de 1,0 milliard USD). Pour le calcul de son ratio d'endettement net total, Telenet utilise les montants fixés en € vue le risque économique sous-jacent. Le ratio du levier total net est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine.
- (17) Le **ratio du levier covenant net** est calculé selon la définition de la Facilité de Crédit Senior 2020 modifiée, c.-à-d. en divisant la dette nette totale (sur base des montants fixés en € comme mentionné ci-dessus), à l'exclusion (i) des prêts d'actionnaires subordonnés, (ii) des éléments d'endettement activés sous les indemnités de clientèle et d'annuités, (iii) de tout contrat de location-financement conclu le 1er août 2007 ou avant cette date, (iv) de toute dette dans le cadre de la location du réseau conclue avec les intercommunales pures, (v) de tout passif lié au financement du vendeur, y compris (vi) le Montant de la Facilité de Crédit Exclu (qui est le plus élevé entre (a) 400,0 millions € et (b) 0,25x de Consolidated Annualized EBITDA), divisé par l'Adjusted EBITDA annualisé consolidé des deux derniers trimestres.

**Conférence téléphonique pour investisseurs et analystes** – Telenet donnera, le 10 février 2022 à 15:00h (heures de Bruxelles), un video webcast et une conférence téléphonique sur les résultats financiers pour investisseurs institutionnels et analystes. Vous trouverez les détails et les liens du webcast sur <https://investors.telenet.be>.

#### Contacts

Relations avec les investisseurs:	Rob Goyens Bart Boone	rob.goyens@telenetgroup.be bart.boone@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 333 054 Téléphone: +32 15 333 738
Relations presse et médias:	Stefan Coenjaerts	stefan.coenjaerts@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 335 006

**À propos de Telenet** – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonies fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun: rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez [www.telenet.be](http://www.telenet.be). Liberty Global – l'une des entreprises leaders au niveau mondial de la vidéo convergente, de l'Internet haut débit et de la communication, innovant et donnant les moyens à ses clients dans six pays européens de tirer le meilleur parti de la révolution numérique – détient une participation directe de 58,3% des actions de Telenet Group Holding SA (hors actions propres détenues de temps à autre par cette dernière).

**Informations complémentaires** – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site web <https://www.telenet.be>. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2020 de Telenet ainsi que les états financiers consolidés non audités et des présentations liées aux résultats financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2021 peuvent être consultés dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (<https://investors.telenet.be>).

**Déclaration de 'Safe Harbor' en vertu du 'Private Securities Litigation Reform Act' américain de 1995** – Certaines déclarations incluses dans le présent document constituent des 'forward-looking statements' (déclarations prospectives) au titre du Private Securities Litigation Reform Act américain de 1995. Des mots ou expressions tels que « croire », « s'attendre », « devoir », « avoir l'intention de », « projeter », « faire dans le futur », « estimer », « position », « stratégie » et expressions similaires identifient ces déclarations prospectives relatives à nos perspectives financières et opérationnelles, nos prévisions de croissance, nos lancements de stratégie, de produits ou de réseaux, et l'impact attendu des acquisitions sur nos activités et performances financières conjointes et sont sujets à certains risques connus et inconnus, incertitudes et autres facteurs qui peuvent avoir pour effet que nos résultats, performances,

accomplissements ou résultats sectoriels réels soient significativement différents des résultats envisagés, projetés, prévus, estimés ou contenus dans les budgets, que ceux-ci soient implicites ou explicites. Ces facteurs comprennent de possibles développements préjudiciables affectant nos liquidités ou résultats opérationnels ; des événements préjudiciables de nature concurrentielle, économique ou réglementaire ; l'impact négatif potentiel de la récente éclosion de la nouvelle pandémie de coronavirus (COVID-19), des paiements substantiels au titre de notre dette et autres obligations contractuelles ; notre aptitude à financer et exécuter notre plan d'affaires ; notre aptitude à générer des liquidités en suffisance afin de procéder aux paiements au titre de notre dette ; les fluctuations des taux d'intérêts et des devises ; l'impact de nouvelles opportunités commerciales nécessitant des investissements préalables significatifs ; notre aptitude à attirer de nouveaux clients et à retenir les clients existants et à accroître notre pénétration globale du marché ; notre aptitude à concurrencer d'autres sociétés de communications ou de distribution de contenu ; notre aptitude à garder les contrats qui sont indispensables à nos opérations ; notre aptitude à répondre adéquatement aux avancées technologiques ; notre aptitude à développer et maintenir des sauvegardes de nos systèmes critiques ; notre aptitude à poursuivre le développement de réseaux, placer des installations, obtenir et conserver les agréments et accords gouvernementaux requis et financer la construction et le développement dans les temps prévus, à un coût raisonnable et à des conditions satisfaisantes ; notre capacité d'influencer ou de répondre de façon efficace à de nouvelles lois ou réglementations ; notre aptitude à procéder à des investissements créateurs de valeur et notre aptitude à maintenir ou augmenter les distributions aux actionnaires dans le futur. Nous ne sommes aucunement tenus d'actualiser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué aux fins de refléter les résultats réels, les modifications aux postulats ou les changements au niveau des facteurs qui influencent ces déclarations.

**Information financière** – Les états financiers consolidés de Telenet Group Holding de et pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 ont été établis, sauf indication contraire, conformément aux IFRS-UE et peuvent être consultés sur le site internet de la Société à partir du 25 mars 2022.

**Critères non-GAAP** – 'Adjusted EBITDA', 'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles' (précédemment dénommé 'Flux de trésorerie opérationnel disponible'), 'Adjusted Free Cash Flow' et 'le ratio du levier total net' sont des critères non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine. Pour les définitions et les rapprochements y afférents, nous renvoyons à la partie 'Investor Relations' sur le site internet de Liberty Global plc (<https://www.libertyglobal.com>). Liberty Global plc est l'actionnaire de contrôle de la Société.

**Ce document a été autorisé à la publication le 10 février 2022 à 7.00 h, heure de Bruxelles**